Bulletin

Fédération
des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

n° 12 - Décembre 2017

Mes chers amis,

La Fédération avait cette année décidé de s'associer aux commémorations de l'engagement des premiers chars français à Berry-au-Bac pour rendre hommage aux équipages qui ont servi ces engins et qui ont ainsi marqué le point de départ de la transformation de la Cavalerie. Nous, Chasseurs et Chasseurs d'Afrique en sommes les héritiers et nous nous devions d'être présents.

Cette participation a aussi été l'occasion de nous retrouver entre nous pour vivre ensemble des moments forts de camaraderie et de cohésion. En cela c'est bien l'objectif de notre Fédération que nous nous sommes efforcer d'atteindre : permettre à ceux qui le souhaitent de vivre des commémorations militaires d'ampleur et aussi de se retrouver entre camarades en dépit de la diminution du nombre des Amicales et/ou de leurs adhérents. En cela, nous continuons à faire vivre nos valeurs, notre idéal de jeunesse en brisant l'isolement et le repli sur soi. Notre Assemblée générale à Paris a confirmé cette approche puisque nous avons décidé d'organiser en mai 2018, notre traditionnelle activité annuelle en nous associant à la fête régimentaire de la « San Pablo » du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique à Canjuers. Vous serez bien entendu informés de cette activité afin que le plus grand nombre puisse y participer.

Cette année 2017 qui s'achève a été aussi malheureusement marquée par la disparition de bon nombre de nos anciens qui au cours de ces dernières années avaient participé avec entrain à nos différentes activités. Je tiens ici à honorer en mon nom et en votre nom à tous leur mémoire, vous trouverez dans le bulletin quelques rappels de leur vie et action.

Encore une fois merci à tous les présidents d'Amicales pour leur action constante et dévouée et une mention particulière pour notre rédacteur du bulletin Christian BUREAU qui assume la lourde tâche de faire vivre notre bulletin.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous et par avance mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2018.

Je vous souhaite une bonne lecture, avec toutes mes amitiés et par Saint Georges .... Vive la cavalerie.

Général Daniel POSTEC
Président de la FCCA

Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique
de la Cavalerie Blindée

*Affiliée à l'**U**nion **N**ationale de l'**A**rme **B**lindée **C**avalerie **C**hars*

Siège social : 2 rue de la Bosse - 49400 DISTRE

Directeur de Publication :

Général (2S) Daniel POSTEC

☎ : 02 41 52 56 61 - ✉ : daniel.postec@orange.fr

Rédacteur en chef :

Lieutenant (R) Christian BUREAU

13 rue Fleur de Lys - 18150 LA GUERCHE s/l'Aubois

📱 : 06 69 49 31 27 - ✉ : redaction@unabcc.org

Comité de lecture :

Colonel (H) Francis LAMBERT

1 allée des Clématites - 78310 MAUREPAS

☎ : 01 30 50 39 96 - ✉ : fjlambert@free.fr

Crédit Photos :

Régiments - Amicales - Adhérents

Imprimé par :

Par nos soins

Publié en 100 exemplaires

SOMMAIRE

Étendard du 8ème Dragons (© M. Philippe D'A. - EMS)	Couv. 1
Éditorial du président	2
CR de l'AG FCCA	3 - 5
News 1er Chasseurs	6
News 4ème Chasseurs	7
News 1er Chasseurs d'Afrique	8
Historique du 8 RCh (1749-1994)	9 - 10
Guerre 1914 - 1918 du 3 RCA	10 - 17
Historique du 12 RCh (1ère GM)	18 - 21
Recette de campagne	21 - 22
Le PICON	22
Artisanat de tranchée	23
Amicales	24 - 25

NOTE de la RÉDACTION

Je vous rappelle que toutes les Amicales peuvent mettre en ligne sur le site de l'UNABCC, leurs bulletins. Ceux-ci doivent être transmis en fichiers numériques.

D'autres part, si vous avez des produits (pin's, insignes, etc.) de vos Amicales à la vente, ils peuvent également être mis en ligne sur le site de l'Union.

Lieutenant Christian BUREAU

Allocution pour Jean-Pierre COINTEPAS

Mon cher président, cher camarade, Jean-Pierre,

Avec toi, c'est une partie de notre mémoire militaire à laquelle tu étais tant attaché qui disparait. Chasseurs d'Afrique dans ta jeunesse, tu l'es resté dans ton cœur toute ta vie et tu n'as eu de cesse d'honorer la mémoire de tes frères d'Armes et de faire partager tes engagements au service de la France.

Je ne vais pas rappeler ta carrière, je vais simplement citer quelques moments partagés qui illustrent bien l'homme que tu as été. Nous nous sommes rencontrés à la fin des années 90 aux « Journées de la Cavalerie » où avec une simplicité, une gentillesse et un enthousiasme qui m'ont marquées, tu m'as accueilli dans la grande famille des anciens, moi le jeune chef de corps du 1er Chasseur d'Afrique tout juste récréé. Nous nous sommes retrouvés 10 années plus tard, certes un peu plus vieux, mais tu avais toujours ce même dynamisme, enthousiasme et passion qui te caractérisaient. Ces qualités humaines, tu les as aussitôt mises au service de notre nouvelle Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique dans laquelle tu voyais le moyen de poursuivre l'œuvre de mémoire et du souvenir. Fidèle, passionné, parfois (passez moi l'expression) fort en gueule, tu as été de toutes nos aventures : Floing, la Belgique, Paris et enfin Sedan, calot des « Chas d'Af » vissé sur la tête, gilet d'armes jonquille, décorations pendantes et portant fièrement l'emblème national. La dernière image que je garde de toi c'est à Sedan, l'année dernière où à l'issue du repas de corps tu chantais bras-dessus bras-dessous avec des jeunes Chasseurs de 20 ans l'hymne des Africains : « c'est nous les africains qui revenons de loin … » beau souvenir et je crois que c'était tout toi !!!

Jean-Pierre, c'est avec beaucoup de tristesse que je te dis et que nous te disons au-revoir. Tu as mené une vie belle et remplie dont tes proches peuvent être fiers

Général Daniel POSTEC
Président de la FCCA

Compte-rendu de l'Assemblée générale de la FCCA, le 7 octobre 2017
École Militaire, Salle du Pavillon d'Honneur

Présents :
Colonel BARAN : 7ème RCh, M. et Mme BLANC, M. et Mme CLER, Mme ROSE, Mrs PLANCON, FRANCIN, MIGNEROT, M. MEERSCHMAN : 11ème RCh, chef d'escadrons LEMAIRE : 12ème RCh, M. et Mme BOMPOINT : 2ème RCA- 2ème RCh, M. SCOTTO : UNACA.

Les membres du bureau : général POSTEC (président), colonel LAMBERT (secrétaire et 8ème RCh).

Représentés : 21 pouvoirs dont ceux des présidents du 1er Chasseurs, 3ème RCA-3ème RCh, 4ème-13ème RCh et 6ème RCA.

Absents excusés :
Colonel AZÉMA (9ème RCA), Colonel BOSCAND (vice-président), colonel PINEAU (1er RCh), chef d'escadrons CASTANIER, Lieutenant BUREAU (rédacteur en chef et 3ème RCA-3ème RCh), M. DE LAMBILLY (Trésorier et 4ème RCA), M. FABBRI (12ème RCA), M. GONGUET (6ème RCA), colonel ORTIS (4ème-13ème RCh), colonel RIBOUD (4ème-13ème RCh).

Le président POSTEC ouvre la séance du Conseil d'administration à 10 heures 30, et remercie les membres présents. Il demande une minute de silence en hommage aux membres de la FCCA disparus dans l'année : Mrs Jean-Pierre COINTEPAS, ancien Trésorier de la FCCA et président de l'amicale du 5ème RCA, Jean-Marie NELH, ancien président de l'amicale du 2ème RCA-2ème RCh, Émile PACCARD qui représentait l'amicale du 7ème RCA auprès de la fédération, et il associe le souvenir du colonel DEBIOL qui avait participé à la refondation de l'UNACA au début des années 80.

1/- Rapport moral du président

Le général POSTEC présente un résumé des activités majeures de la FCCA : en 2016 il y a eu Verdun, déjà relaté dans les comptes rendus et les bulletins précédents, et en 2017 : Berry-au-Bac et la visite du Chemin des Dames. La fédération n'a pas pour objectif de multiplier les activités qui, pour nos adhérents se superposent à celles des amicales elles-mêmes et de l'UNABCC. Une activité majeure de la fédération par an semble le bon équilibre, qui permet une participation suffisante et régulière.

Cette année à B-au-B nous avons eu une très belle prise d'arme, malgré un espace insuffisant pour le public, mais le site ne se prête pas facilement à d'aussi importantes manifestations. Les chars de 1917 remis en état de marche, le Schneider et le Saint-Chamond, ont ajouté un élément historique fort à cette célébration. Le camp des chars a été également très apprécié par les visiteurs.

La veille la FCCA avait organisé une visite du Chemin des Dames, commençant par la Caverne du Dragon que beaucoup de nos adhérents ne connaissaient pas, suivie par un périple sur les lieux de mémoire de cette zone de bataille, et le soir d'un dîner de cohésion à Corbeny, dans une excellente et joyeuse ambiance. Nous étions plus de 40 à y participer. Merci au commandant LEMAIRE, habitant la région, pour la recommandation du restaurant, qui s'est révélé un excellent choix.

Le bulletin de juillet (n°11) de la FCCA a rendu compte de ces évènements, au profit de nos camarades qui n'avaient pas pu se déplacer.

Concernant le bulletin, le président souhaite que la vie et les activités des amicales soient plus représentées, et que la vie des régiments d'active prenne moins de place, réservant ce dernier domaine aux évènements majeurs des unités. Il demande aussi, aux amicales de susciter des récits historiques relatifs à leur ancien régiment, des faits d'armes ou des biographies de personnages ayant marqué l'histoire de leur unité, quelle que soit la période considérée. Les historiques des régiments peuvent être une mine très riche à cet égard. Il faut que ce bulletin soit vraiment celui des anciens de la fédération et pas seulement le média de la subdivision d'arme.

Concernant le rôle que la fédération peut jouer, il faut d'abord constater que ses membres vieillissent et que leur nombre va en diminuant, sauf dans la catégorie des adhérents directs, ce qui est la conséquence de la dissolution des amicales qui ne peuvent plus rester actives. Il y en aura malheureusement d'autres. La participation aux activités va donc en diminuant et il y a des divergences dans les attentes. Un élément supplémentaire est, pour beaucoup de nos membres, l'éloignement de nos régiments d'active à Verdun Gap et Canjuers. Après les commémorations des centenaires de 14-18, une piste à explorer serait de s'appuyer sur les amicales pour les activités à venir, en proposant de participer à un évènement majeur d'une amicale quand il s'en présente. Ainsi une possibilité serait, avec l'accord de l'amicale du 12ème RCh, de participer en 2020 à la célébration de la bataille de Saint-Valéry en Caux et Veules-les-Roses. Le président LEMAIRE prévoit pour cette année du 80ème anniversaire de la bataille, une importante cérémonie avec notamment la participation des écossais et des anglais. En 2020 également le président SCOTTO propose à la FCCA de participer à la commémoration de Floing, en liaison avec la ville de Sedan, pour le 150ème anniversaire de la bataille.

La FCCA a été présente, comme tous les ans aux activités de l'UNABCC, et notamment la Saint-Georges à Saumur le 12 avril. En résumé nous avons atteint nos objectifs en 2017.

2/- Point financier de la fédération

En l'absence de Monsieur DE LAMBILLY, le colonel LAMBERT présente l'état d'avancement des cotisations 2017, et indique que le point de situation fait à cette occasion a permis de relancer quelques retardataires. Les documents compte d'exploitation et bilan de l'année 2016 avaient été remis aux participants à la réunion du conseil d'administration de février 2017. Ils seront joints à nouveau au présent compte-rendu. Un état d'avancement du budget 2017 sera demandé à notre trésorier.

Le président POSTEC rappelle que des dons ont été faits, avec l'accord de l'Assemblée générale, au 1er Chasseurs pour le renouvellement de son étendard (achat de la hampe), et à l'amicale du 8ème Chasseurs pour la rénovation de son monument aux morts à Olivet. Cette rénovation est maintenant terminée. Le colonel LAMBERT remercie la FCCA pour cette aide.

L'assemblée générale se prononce favorablement pour le maintien de la cotisation à 2,00 € par adhérent des amicales, et 25,00 € pour les adhérents directs.

Le suivi du nombre de cotisants de chaque amicale doit continuer à se faire par la fiche de gestion dont le modèle a été diffusé en annexe au compte-rendu du CA 2017 en février dernier. Pour les adhérents directs, le point des entrants et des sortants, est transmis par le colonel LAMBERT au colonel LAGRANGE (UNABCC).

3/- Composition du conseil d'administration et du bureau

Monsieur DE LAMBILLY souhaitant être remplacé dans sa fonction de trésorier, un appel à candidature est fait auprès de toutes nos amicales. Monsieur MEERSCHMANN du 11ème Chasseurs, membre du Conseil d'administration depuis 2015 s'étant porté candidat à cette succession, l'Assemblée générale lui propose de le nommer immédiatement Trésorier adjoint, jusqu'à la fin du présent exercice budgétaire, donc jusqu'à la fin de l'année 2017, après quoi il prendra les fonctions de trésorier. La transition pourra utilement se faire à l'occasion du premier Conseil d'administration 2018, dont la date est fixée au jeudi 8 février. Monsieur MEERSCHMANN ayant donné son accord, il est donc nommé Trésorier adjoint de la FCCA.

Le Conseil d'administration n'étant pas au maximum de sa composition, le président demande si une (ou plusieurs (candidature (s) pour entrer au CA se présente (nt). M. Jean-Pierre FRANCIN, membre de l'amicale des Anciens du 11ème Chasseurs accepte de se présenter ; il est élu à l'unanimité des présents et des représentés.

La composition actuelle du conseil d'administration est donc la suivante :

Membres de droit (les présidents d'amicales) : colonel PINEAU (1er Chasseurs), colonel ORTIS (4ème-13ème Chasseurs), colonel BARAN (7ème Chasseurs), colonel LAMBERT (8ème Chasseurs), Monsieur BLANC (11ème Chasseurs), chef d'escadrons LEMAIRE (12ème Chasseurs), M. BOMPOINT (2ème RCA-2ème RCh), lieutenant BUREAU (3ème RCA-3ème RCh), M. GONGUET (6ème RCA), M. FABBRI (12ème RCA), M. SCOTTO (UNACA).

Membres élus : général POSTEC, colonel BOSCAND, colonel AZÉMA, Colonel RIBOUD, M. DE LAMBILLY, M. MEERSCHMANN, lieutenant GARDA, M. FRANCIN.

Le chef d'escadrons CASTANIER est conseiller du président.

L'Assemblée générale réélit les autres membres du bureau qui acceptent de continuer dans leur fonction : président POSTEC, vice-président BOSCAND, secrétaire LAMBERT, et rédacteur en chef BUREAU.

5/- Projets 2018 à 2020

Pour 2018 une possibilité à explorer est de s'associer à une fête régimentaire du 1er RCA, par exemple la San Pablo, à Canjuers, près de Draguignan en Haute Provence. 2018 sera le 20ème anniversaire de la recréation du 1er RCA, donc des festivités particulières seront probablement organisées.

Comme à Verdun en 2016, la FCCA organiserait un repas de cohésion la veille au soir, et le lendemain nous pourrions participer au dépôt de gerbe, à la prise d'armes, au repas de corps et on ferait (éventuellement) l'assemblée générale FCCA 2018 dans la foulée (si suffisamment de participants). Dans ce but le général POSTEC a pris un premier contact téléphonique avec le colonel Yann DE KERMENGUY, chef de corps du 1er RCA.

Le président POSTEC demande à l'assemblée générale si elle est d'accord pour cette activité majeure 2018. La majorité des présents expriment un avis favorable sans s'engager, à ce stade, sur le nombre de participants de leurs amicales.

À la demande du président POSTEC, le colonel LAMBERT s'est entretenu avec le colonel DE KERMENGUY lors du cocktail de l'UNABCC à l'École militaire le 8 octobre, pour confirmer la demande après accord de l'AG/FCCA. Ce dernier est parfaitement favorable à cette proposition, et demande ce que nous souhaitons pour participer à cette journée. C'est donc maintenant à nous de l'organiser pour nos membres. Dès que la date sera fixée par le 1er RCA, en principe début mai 2018, nous préviendrons les présidents des amicales et les adhérents directs.

Pour les années suivantes, si l'hypothèse Saint-Valéry en Caux se confirme pour 2020, le président POSTEC propose de marquer une pause en 2019 dans les activités fédératrices, après les efforts qui ont été fait pour commémorer le centenaire de la grande guerre.

5/- Bulletin.

Le bulletin paraît maintenant en janvier et en juillet pour faciliter le travail de notre rédacteur en chef.

Il est souhaité une part plus importante consacrée à la vie des amicales, et aux témoignages de nos anciens. Le président insiste pour que chaque amicale envoie au rédacteur en chef un résumé de ses activités. Les propositions d'articles sont aussi souhaitées, notamment sur des parties de l'historique des régiments qui peuvent intéresser toute notre subdivision d'arme, ou plus généralement sur la cavalerie. Les articles paraissant dans les bulletins internes des amicales, qui pourraient intéresser les autres, pourront être repris dans le bulletin FCCA.

Pour la transmission du bulletin par voie électronique, l'utilisation de l'e-mail est parfois difficile vu le poids en mégaoctets (de l'ordre de 15 MO). Le colonel LAMBERT propose donc de le transmettre par le moyen WeTransfer, qui n'est pas limité en poids (jusqu'à 2 GO). Pour utiliser WeTransfer, il suffit de télécharger (gratuitement) cette application à partir d'internet, son utilisation est très simple : il faut entrer les adresses mail des destinataires, et le nom du fichier à transmettre. On peut ajouter un message pour le destinataire. Ce dernier reçoit une notification (même s'il n'a pas WeTransfer lui-même), et reçoit un lien qui lui permet de télécharger le fichier, en l'occurrence le bulletin.

Le colonel LAMBERT rappelle que les bulletins sont (en principe) mis sur le site de l'UNABCC par notre rédacteur en chef. Il y a un retard pour la mise en ligne du dernier bulletin FCCA (N° 11).

Le colonel BARAN ajoute que les bulletins sont également mis en ligne sur le site du 7ème Chasseurs.

8/- Question diverses et tour de table

Le colonel BARAN demande si on sait ce qui reste de l'amicale du 7ème RCA après le décès de Monsieur PACCARD.

M. BOMPOINT signale des difficultés pour que la salle d'honneur du 2ème RCh soit installée au 1er Chasseurs. Il rappelle l'existence d'une plaque et d'une statue à Pontivy (Bretagne) où le 2ème Chasseurs a été en garnison.

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 8 février 2018 à l'École militaire : réunion du bureau à 10 h 30, déjeuner à 12 h 00, et réunion du CA de 14 à 16 heures.

Le général POSTEC clôt l'Assemblée générale à 12 h 00 et invite tous les présents à se retrouver pour déjeuner dans un salon de l'École réservé pour la fédération.

Colonel Francis LAMBERT
Secrétaire général de la FCCA

Cotisation 2018 : APPEL

Amicale : Nombre de membres (cotisants) de l'amicale x **2,00 €** :

Versement joint : ..... par chèque libellé à l'ordre de :

« **Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique** ».

Individuel :
- Membre actif : **25,00 €**
- Membre bienfaiteur à partir de : **30,00 €**

Versement joint : ..... par chèque libellé à l'ordre de « Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique ».

Réponse à adresser à notre trésorier :

M. Yann DE LAMBILLY - 36 rue Michel Ange - 75016 PARIS
✍ : yann@lambilly.fr

Un nouveau chef de corps au Conti cavalerie

Mardi 4 juillet, le colonel Thierry DE COURRÈGES a pris le commandement du 1er régiment de Chasseurs.

Au cours d'une cérémonie présidée par le général RICHOUX, commandant la 7ème brigade blindée, le colonel DE COURRÈGES a pris la tête du régiment de Conti cavalerie. Il succède au colonel BOÜAULT qui a commandé le régiment durant deux années particulièrement riches en déploiements en opérations extérieures et sur le territoire national.

La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée en présence de nombreux élus locaux, de 5 anciens chefs de corps du régiment mais aussi de nombreux invités civils, d'anciens du régiment et des cadets de la Défense du 1er Chasseurs. À cette occasion, plusieurs Chasseurs ont été décorés et félicités, notamment pour leur actions dans le cadres des opérations *Barkhane* et *Sentinelle*.

Au cours des deux années à venir, les défis ne vont pas manquer pour le colonel DE COURRÈGES et les Chasseurs de Conti cavalerie. Des défis qui ne manqueront pas d'être relevés, tant lors des phases de préparations que de projections !

Perception de perçoit 13 chars Leclerc supplémentaires !

Le régiment a été désigné pour expérimenter l'augmentation de son parc de chars Leclerc.

L'État-major de l'armée de Terre souhaite en effet redonner une meilleure capacité d'entraînement ainsi qu'une mobilité accrue aux unités, grâce à l'augmentation du parc de service permanent (PSP) des régiments pour les engins les plus modernes.

Cette expérimentation permettra de préciser les évolutions nécessaires de la politique des parcs « *Au Contact* » et du soutien pour une armée équipée avec les engins de nouvelle génération dont *Scorpion*.

Un vendredi, 2 de ces 13 chars arrivaient au régiment, grâce à l'aide du 511ème et du 516ème régiment du Train.

Campagne de tir au EAU

Du 9 au 14 septembre dernier, dans une contrée chaude et sablonneuse, le 2ème escadron a réalisé une campagne de tir (niveau 6) au format DIA à dominante blindée sur LECLERC, VBL, VBCI consommant notamment plus de 315 obus de 120 mm, 1 500 obus de 25 mm. Les groupes d'éclairage ont pu parfaire leur maniement de la 12,7 mm, de la MAG58 et de l'AT4CS lors des différents parcours DIA.

Au final se sont presque 15 000 cartouches de 12,7 mm, 12 000 de MAG58, 32 AT4CS et 64 GALIX 17 qui ont été tirés par les Chasseurs de Conti cavalerie. Cette campagne souligne la parfaite maîtrise technique des équipages.

Préparation opérationnelle interarmes

Dimanche 19 novembre, les « Dragons » du 1er régiment de Chasseurs (3ème escadron) ont embarqué 15 chars Leclerc sur des plateformes ferroviaires à Thierville-sur-Meuse.

Point à atteindre : Mailly-le-camp où les Chasseurs se mesureront à la FORAD (force adverse) du centre d'entrainement au combat (CENTAC) chargé d'évaluer la capacité opérationnelle des unités.

Cette rotation s'inscrit dans le cadre de la préparation opérationnelle interarmes (POIA). Nous vous ferons découvrir les photos de leur engagement prochainement.

Source : https://www.facebook.com/1erRCH/

Le nouveau chef de corps du Clermont prince

Le régiment de Gap est donc désormais entre les mains du colonel Pierre DE THIEULLOY, 42 ans. Entré en service en 1996, il est Chevalier de la Croix de la valeur militaire et décoré de l'ordre national du Mérite et de la Croix du combattant. Après être passé par l'École Polytechnique puis l'École Nationale Supérieure de Techniques Avancées de 1996 à 2001, il a réalisé des stages dans les entreprises du secteur automobile. Avant de rejoindre entre 2001 et 2003 la DGA, la Délégation Générale pour l'Armement, en tant qu'ingénieur de l'armement chargé de l'organisation et du suivi des essais sur les véhicules de l'armée de Terre à Angers. Il était notamment responsable d'une équipe de 40 techniciens supérieurs et ouvriers d'état.

C'est en 2003 qu'il bascule vers l'armée de Terre, et intègre le 4ème régiment de Chasseurs de Gap en tant que chef de peloton, puis officier adjoint en escadron de combat. De mai à août 2004, il est projeté en Afghanistan comme chef de peloton VBL (Véhicules Blindés Légers). Entre 2005 et 2007, toujours à Gap, il est commandant d'unité et est projeté au Kosovo, puis en République de Côte d'Ivoire.

Après trois ans au sein de l'École de Cavalerie, en tant que brigadier à la Division d'Application des lieutenants puis officier adjoint du cours des futurs commandants d'unité, puis trois nouvelles années au sein de l'École militaire, il rejoint Gap en 2013 jusqu'en 2015 pour occuper la fonction de chef du bureau opérations instruction. Il est alors projeté en République Centrafricaine. Après deux ans à Paris au sein de l'État-major de l'armée de Terre, il revient donc à Gap en tant que chef de corps.

Le 2ème escadron en République de Côte d'Ivoire

L'escadron devant la basilique de Yamoussoukro

Projeté en République de Côte d'Ivoire pour un mandat de quatre mois, le 2ème escadron du 4ème RCh a pris ses quartiers au camp de Port-Bouet, à Abidjan. Les soldats y arment l'escadron blindé du 43ème bataillon d'Infanterie de Marine des Forces Françaises en Côte d'Ivoire et assurent les missions de protection et de sécurisation.

Le quotidien au camp rappelle les journées que l'on peut connaître en France : instruction, service, formation. Mais d'autres séquences sortent davantage de l'ordinaire et rappellent le caractère opérationnel et imprévisible de cette mission. Ainsi monter un détachement d'instruction opérationnel (DIO) « patrouille investigation » au profit du bataillon blindé ivoirien, ou réaliser une mission d'escorte de convoi pendant 15 jours entre Abidjan et Niamey, constituent autant de missions qui permettent aux jeunes Chasseurs comme aux soldats d'expérience de vivre au plus près les joies et les défis des projections en territoire extérieur.

À Abidjan, fidèle à sa devise, le 2ème escadron ne se ménage pas ! Au programme : challenge sportif, aguerrissement, tir, combat. Profitant des infrastructures des pas de tir de Lomo Nord, il est également organisé une campagne de tir d'une semaine afin de faire travailler les équipages en tourelle, ainsi que les escouades, avant d'y retourner pour un tir SGTIA.

En parallèle, les chasseurs ont également pu se battre contre les obstacles, la chaleur et parfois contre eux-mêmes le long des pistes d'audace du détachement d'intervention lagunaire : 24 heures d'aguerrissement, certes courtes mais ô combien intenses !

« *J'ai seulement besoin d'une fanfare ; pour l'armée, j'ai le 43ème BIMa* » avait l'habitude de dire Félix HOUPHOUËT-BOIGNY. Les temps changent…mais ainsi le 2ème escadron n'a pas fait mentir le premier président de la RCI.

Les Gaulois du peloton 2 se déploient à Madama ! : Nouvelle articulation, nouvelles missions : après plus d'un mois passé au Camp Kossei de N'Djamena à armer le peloton ERC 90 SAGAIE, le peloton du lieutenant Thomas s'est déployé sur la base avancée temporaire (BAT) du Nord- Niger à Madama. La mission est claire : appuyer les Forces armées nigériennes lors de leurs différentes reconnaissances et interventions en milieu désertique.

Déployé sur les VBL (véhicule blindé léger), le peloton a l'occasion de mettre en pratique les savoir-faire techniques et tactiques appris lors de sa préparation opérationnelle. Différentes missions sont au programme, de l'embuscade nocturne au contrôle du flux routier de la Transsaharienne, route empruntée depuis des millénaires.

De retour d'opérations, remplis d'expérience et de sable, la vigilance ne s'estompe pas. Le peloton continue de se perfectionner en défendant la base et en maintenant sa condition physique.

Les Gaulois soutenus avec efficacité au cœur du Sahara ! : Grâce à son détachement de soutien, les Gaulois du 4ème RCh en poste isolé à Madama, au cœur du Sahara, sont parfaitement autonomes. Composé de militaires aux nombreuses spécialités, le détachement de soutien, alias « DetSout », travaille dans l'ombre du sous groupement N° 6 du groupement tactique désert (GTD) *Edelweiss* de façon très efficace. Sans lui, pas d'électricité, pas d'eau, pas de téléphone avec les familles, pas de munition ni d'essence, bref plus de logistique !

Source : *https://www.facebook.com/4eRCh/*

Changement de commandement au 1er escadron chez les Chas d'Af

Le 5 juillet, le 1er escadron du 1er RCA a changé de chef. Au cours d'une cérémonie présidée par le chef de corps, le capitaine Jean-Philippe L. a transmis cet escadron composé de 90 hommes et femmes et de plus de 300 engins blindés au capitaine Saïd R. Le 1er escadron gère et entretient l'ensemble du Parc d'Entraînement Provence. Il met à la disposition des régiments, les engins blindés et le matériel nécessaires à l'instruction et au contrôle ainsi qu'aux entraînements des troupes en session de préparation opérationnelle.

Les charges de Floing

1er septembre 2017 à Sedan

En tentant de secourir l'armée de BAZAINE qui est assiégée à Metz, l'armée de Châlons se laisse encercler dans Sedan. Le général MARGUERITTE ordonne des charges de cavalerie plus pour sauver l'honneur que pour réellement débloquer la situation. Sa division, composée des trois régiments de Chasseurs d'Afrique (1er, 3ème et 4ème), du 6ème régiment de Chasseurs et du premier régiment de Hussards est décimée. C'est en voyant le comportement héroïque de la division que le futur empereur Guillaume, admiratif, a ce fameux mot : « *Ah les braves gens !* » Napoléon III, bien que sensible à l'intention générale, demande de faire cesser ces charges qui pansant l'orgueil blessé détruisent « inutilement » la cavalerie. Napoléon III fait hisser le drapeau blanc en milieu d'après-midi mettant fin aux combats, y compris ceux de Bazeilles, où résistent encore héroïquement Marsouins, Bigors et quelques autres. L'empereur capitule le lendemain.

Parc d'Entraînement Provence

Le vendredi 15 septembre 2017, les Chasseurs de 1ère classe Valentin R., Mathieu C., Domingo S. et Johann S-A. du Parc d'Entraînement Artillerie au 1er escadron ont été détachés avec le 35ème régiment d'Artillerie parachutiste pour participer à une campagne de tir aux TRF1 dans le camp de Canjuers. Tout s'est très bien passé, ils en ont pris plein les yeux et ont grandement apprécié de travailler sur un des matériel majeur de l'artillerie sol-sol .

De plus ces tirs leur ont permis de valider leur Formation Technique de Spécialité « Appui Feu Artillerie» qui s'est terminée le 1er août 2017.

Le jeudi 24 août vers 14 h 30 a eu lieu la première perception en Zone Perception Réintégration par le 40ème régiment d'Artillerie auprès du Pôle Entrainement ARTILLERIE du 1er escadron. Le 40ème RA a perçu deux CAESAR pour mener à bien leur mission DAO du 25 au 31 août 2017.

MCH Sébastien M.
1ESC

Projection

Un détachement de pompiers des forces terrestres est actuellement projeté en République Centrafricaine. Les missions dévolues au détachement sont les suivantes : la prévention, les interventions ainsi que les différentes instructions.

Prévention : Suite à mon constat initial, nous avons poursuivi l'implantation des panneaux d'informations. Ces derniers ont permis la bonne coordination des différents acteurs lors d'exercices d'évacuation et ainsi montrer l'importance de l'établissement de plans de secours.

Interventions : Malgré la vétusté des différents bâtiments, le risque incendie reste contrôlable grâce aux efforts fournis lors des différentes rondes, instructions et exercices incendies mis en place. De plus, le climat Centrafricain favorise la prolifération des différents nuisibles types hyménoptères. Ceci engendre de multiples interventions.

Instructions/exercices : Dans le but d'améliorer l'efficacité de coordination entre les différents protagonistes de la sécurité, nous mettons en place des exercices conjoints.

Par ailleurs, l'instruction en matière d'incendie et de secourisme anime perpétuellement le détachement. En conclusion la mission reste exaltante et pour tout le personnel, le moral est au beau fixe. Le détachement fait honneur au 1er RCA.

Sergent Sébastien V. - 6ESC

HISTORIQUE (Résumé) **DU 8ème RÉGIMENT DE CHASSEURS À CHEVAL (1749-1994)**

Le 8ème CHASSEURS a pour origine la réunion, le 1er août 1749, de trois corps :

- les ARQUEBUSIERS de GRASSIN levés en 1744.
- les VOLONTAIRES de la MORLIÈRE levés en 1745.
- les VOLONTAIRES BRETONS levés en 1746.

Le nouveau corps prend le nom de **VOLONTAIRES des FLANDRES**.

Le 29 janvier 1779, cette organisation est dissoute et 4 escadrons forment le 2ème régiment de CHASSEURS à cheval.

Le 8 août 1784, il prend le nom de CHASSEURS des PYRÉNÉES. En 1788, six régiments de Dragons sont transformés en Chasseurs. Compte tenu de son ancienneté, le 2ème Chasseurs devient **8ème CHASSEURS de GUYENNE**.

Le 8ème CHASSEURS à cheval, nouvelle dénomination du corps, se distingue à plusieurs reprises, notamment à Zürich (1799), Hohenlinden (1800) et Wagram (1809). Il participe à la Moskova et gagne Moscou où le cri « 8ème en AVANT » - qui deviendra la devise du régiment- est poussé par le Chasseur BOUTEILLE, le 4 octobre 1812.

Reformé le 17 juillet 1814, le 8ème régiment de Chasseurs à cheval de BOURBON combat à Ligny et dans les bois de Verrières. Le 15 décembre 1815, il renaît à Dijon comme 8ème régiment de Chasseurs de la CôTE D'OR. Le 27 février 1825, il redevient le 8ème régiment de Chasseurs à cheval.

L'ordonnance royale du 19 février 1831, réorganise profondément la cavalerie, et modifie notamment la numérotation des régiments de Chasseurs à cheval, dont le nombre passe de 18 à 13. Les 5 premiers sont transformés en régiments de Lanciers. La numérotation des 13 suivants est abaissée de 5 unités : l'ancien 13ème Chasseurs devient le 8ème et le 8ème devient le 3ème. *(Ce changement de numéro intervint alors que le 13ème Chasseurs était commandé par le LCL DE BRACK, qui écrivait son célèbre livre « Avant-postes de cavalerie légère », qu'il dédiera donc « aux Officiers et Sous-officiers du 8ème de Chasseurs »).* Cette modification est importante pour comprendre la filiation des formations de Chasseurs d'Afrique. La cavalerie de l'expédition d'Alger en 1830 est constituée d'un escadron du 13ème Chasseurs, futur 8ème, et de deux escadrons du 17ème Chasseurs, futur 12ème. En mars 1831, l'escadron du 8ème (ex 13ème) est rapatrié en métropole, et les escadrons du 12ème (ex 17ème) sont rapatriés à la fin de 1831. Les cadres et les Chasseurs volontaires pour continuer à servir en Afrique sont versés au 1er régiment de Chasseurs d'Afrique en cours de constitution à Alger. *(Il est amusant de remarquer que 180 ans plus tard, ce sont les amicales des 8ème et 12ème Chasseurs qui sont à l'origine de la création en 2011 à Saumur de la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique qui regroupe les anciens des régiments de cette subdivision de l'Arme).*

Lors de l'expédition de Belgique en 1832, le 8ème forme brigade avec le 7ème Chasseurs à cheval et forme l'avant-garde de l'armée qui se dirige vers Anvers. En décembre 1832, il participe au siège de la citadelle d'Anvers, et rentre en garnison à Lille le 31 décembre, après reddition de la citadelle.

En 1839 et 1840, il envoie 2 escadrons (1er et 5ème) en Algérie pour former avec 2 escadrons du 1er Chasseurs et 2 du 4ème, le 1er régiment de marche de cavalerie. Le combat d'El Affroun (27 avril 1840) lui vaut une citation à l'ordre de l'armée. D'autres engagements mémorables : Cherchell, Maison Carrée, Médéah lui donnent l'occasion de charges brillantes et efficaces. En septembre 1840, les Chasseurs des 1er et 5ème escadrons sont versés dans les régiments de Chasseurs d'Afrique, les cadres seuls rejoignent le régiment en métropole, à Commercy. Il revient en Algérie 1859, pour participer à la pacification.

Le 20 juillet 1870, avec le 7ème Chasseurs et les 5ème et 6ème Cuirassiers, il fait partie de la Division de cavalerie du 12ème CA sous les ordres du général LICHTLIN. Le 29 août, le 8ème forme l'avant-garde de la DC qui reconnaît vers le nord en direction de Mouzon (20 km sud de Sedan). Le 30 août, le 8ème se porte au secours du 5ème CA, surpris à Beaumont en Argonne par l'avance prussienne. En fin de journée, alors que le régiment, qui a reçu l'ordre de se porter au-devant des prussiens embusqués dans les bois, conduit sa mission sous une pluie de balles et d'obus, et éprouve déjà des pertes sérieuses, le colonel JAMIN DU FRESNAY, chef de corps du 8ème Chasseurs, est tué à son tour. La position n'est plus tenable, la retraite est ordonnée, et le régiment se remet en marche à l'ouest de la Meuse avec ce qui reste de la DC vers Sedan, et atteint le fond de Givonne (entre Illy et Floing) le 1er septembre.

Vers 11 heures, le régiment se forme en bataille à droite des 5ème et 6ème Cuirassiers face à Illy. Le 2ème escadron chargé de reconnaitre le terrain où la DC doit charger, trouve les prussiens couverts par un ruisseau qui se jette dans la Meuse en passant par Illy et Floing. Après avoir essuyé pendant une heure le feu de l'ennemi, la division renonce à une attaque impossible et rejoint d'autres unités de cavalerie dans une position abritée. À 2 heures la division LICHTLIN reçoit l'ordre de chercher un passage qui la conduise à l'ennemi et de charger le 11ème corps prussien qui débouche victorieusement de Floing et barre la route de Mézières. La division parvient après de longues recherches à s'engager sous un feu meurtrier dans un chemin qui longe le cimetière et les glacis de Sedan. En vain 5 régiments ont intrépidement chargé l'ennemi qui avance toujours. Son artillerie, très largement supérieure a foudroyé nos escadrons. Les obus prussiens balaient tout le terrain et rendent la position intenable. Le général LICHTLIN ordonne la retraite qui s'effectue avec calme et bon ordre jusqu'à la ville où la division entre par la porte de Mézières.

Le soir le drapeau blanc flotte sur les remparts. L'empereur demande une suspension d'armes et signe, le 2 septembre, la capitulation de Sedan.

Le dépôt du 8ème Chasseurs, resté à Tarbes, reconstitua plusieurs escadrons qui servent à la formation de nouveaux régiments mixtes de cavalerie. 6 officiers et 70 cavaliers du 8ème, évadés lors des marches vers la captivité constituent, avec d'autres militaires rappelés, un escadron qui va contribuer à la formation du 2ème régiment de marche de cavalerie légère mixte. D'autres escadrons se reconstituent pour les 2ème, 4ème, 7ème et 9ème régiments de marche de cavalerie légère mixte. Après la signature de la paix (28 janvier 1871), le 7ème régiment de marche de cavalerie légère est fusionné (le 1er avril 1871) avec le 8ème Chasseurs qui va tenir garnison à Lyon.

Le 8ème Chasseurs est en 1914 régiment de cavalerie du 5ème Corps d'Armée et s'installe à Orléans le 9 avril 1914, venant d'Auxonne. Il part dès le 4 août pour Lérouville (Lorraine), et après le sanglant échec de Virton (22 août, à 15 km sud de Tintigny et de Rossignol) il combat en retrait et reprend le mouvement en avant jusqu'au 17 septembre, début de la guerre des tranchées dans cette partie du front.

Le 22 octobre, embarquement pour la Belgique. L'ennemi, qui a pris Anvers le 9 octobre, espère atteindre Dunkerque et Calais, et empêcher ainsi les anglais de débarquer. L'infanterie française est à bout de souffle après Charleroi et la Marne. Ce sont nos régiments de cavalerie, se déplaçant à cheval mais combattant le plus souvent à pieds, qui vont faire front aux allemands, supérieurs en nombre et en armement, notamment d'artillerie. Le long de l'Yser, entre Dixmude et Ypres, sans baïonnettes, trente mille cavaliers soutiennent le choc d'une grande partie des forces allemandes du 25 octobre au 25 novembre.

Le 10 novembre 1914, alors que la ligne a cédé à leur gauche, les Chasseurs du 8ème, sous le commandement énergique de leurs officiers et sous-officiers, résistent dans leurs tranchées prises d'enfilade par les tirs de l'ennemi sur la rive droite du canal, puis en ayant reçu l'ordre, viennent défendre la ligne du canal à 600 mètres en arrière, sur des positions préparées à l'avance (avec des tranchées perpendiculaires au front précédent) où la résistance reprend. L'arrivée de renforts à la nuit permet de rétablir la situation. Lorsqu'ils arrivent le 8e a perdu 4 officiers, 4 sous-officiers et 58 Chasseurs (tués, blessés ou disparus). Le 8ème Chasseurs venait de contribuer, au prix de pertes très sévères, à arrêter l'ennemi sur l'Yser, qu'il ne put jamais franchir par la suite.

De décembre 1914 à juin 1916, le 8ème est en Argonne, puis à Berry au Bac, l'offensive d'avril 1917 le trouve près de Craonne où le 2ème escadron est cité à l'ordre de l'Armée et le 3ème à l'ordre de la Division. En août 1917, un corps franc est créé pour des reconnaissances et des coups de main dans les lignes ennemies. En 1918, les escadrons sont répartis dans différentes DI pour participer au service des tranchées. Le régiment avait perdu 47 morts pour la France et 23 disparus.

Le 26 août 1939, le 8ème Chasseurs appartenant à la 1ère Division de Cavalerie, est mis sur pied. Il quitte Orléans et prend position face à la Belgique. Le 10 mai 1940, il franchit la frontière, et le 16 mai malgré des pertes lourdes le régiment tient toujours. Du 22 au 25 mai 1940, la situation s'aggrave. Ce n'est que le 23 juin 1940, à proximité de Thorey-Lyautey, que le 8ème Chasseurs à moitié anéanti, doit déposer les armes. De 1942 à 1944, le 8ème régiment de Chasseurs d'Afrique continuera les combats avec l'étendard du 8ème Chasseurs à cheval.

Très brièvement remis sur pied en 1944, le régiment reprend de l'activité en Algérie, le 22 mai **1956** à base de rappelés. Équipé d'abord de Chaffee, puis d'AMM 8 avec pelotons portés sur jeeps, d'appui sur half-tracks, il accomplit les missions de pacification en Algérie dans la région de l'Ouarsenis. Il est dissous en 1959.

En 1965, le régiment est remis sur pied à Orléans comme régiment de réserve, dérivé du 2ème Hussards, qui sert les mêmes matériels (AML 60 et 90, jeeps Milan). D'abord affecté à la 13ème DMT avec missions de DOT, il devient le 1er juillet 1979, le régiment de reconnaissance de la 102ème Division d'Infanterie Mobilisée, son corps de dérivation devenant le 6ème Cuirassiers à Olivet. Après avoir été équipé de canons 106 SR, il est retrouve les AML, au sein de la 102ème Brigade de Zone.

En 1991, dans le cadre du plan « Armées 2000 », il est affecté à la 115ème brigade Régionale de Défense de la Région militaire de défense Atlantique, ses missions ne changeront pas jusqu'à sa dissolution, à Olivet, le 17 septembre 1994.

Son étendard, conservé à Vincennes, porte les inscriptions :

ZÜRICH 1798
HÖHENLINDEN 1800
WAGRAM 1809
La MOSKOVA 1812
l'YSER 1914
MEZIÈRES 1918

Jeanne D'ARC, emblème de l'insigne du 8ème Chasseurs, rappelle l'attachement de la ville d'Orléans à ce régiment depuis 1914. En 1934 au quartier de Sonis à Orléans, un monument est élevé à la gloire des Anciens du 8ème régiment de Chasseurs à cheval morts pour la France. La désaffectation de ce quartier militaire implique le transfert, en mai 2002, de ce monument vers le quartier Valmy à Olivet où le 8ème a servi de 1979 à 1994. Symboliquement, ce monument transféré est inauguré conjointement par les maires d'Orléans et d'Olivet. Il rend hommage à tous ceux qui sont tombés ou disparus sous son glorieux étendard. L'amicale des anciens du 8ème Chasseurs vient tous les ans se recueillir et déposer une gerbe au pied de ce monument, dans une cérémonie militaire sobre mais émouvante.

Colonel LAMBERT
Président de l'Amicale du 8ème Chasseurs

Guerre 1914 - 1918 du 3ème RCA

Laissant à Constantine un escadron de dépôt (le 5ème), le régiment quitte sa garnison et embarque à Alger le 5 août 1914, débarque à Sète le 7 et est dirigé sur Lyon où il devient le régiment de cavalerie du Corps d'armée colonial.

Le 3ème RCA reste sur le front de France durant toute la durée de la guerre. Argonne puis Ardennes Belge, combats de Rossignol (22 août), retraite sur la Marne. Première bataille des Flandres en octobre et novembre 1914. En 1915, il est aux tranchées, en juin en Artois puis en Champagne de juillet à octobre.

Le 3ème régiment de marche de Chasseurs d'Afrique est crée et le 3ème RCA devient le 7ème RCA.

Réaffecté au 1er CA Colonial, le 3ème RCA est scindé en deux demi-régiments ; ses escadrons opèrent sur la Somme et en Champagne ; toujours scindé en deux le 3ème RCA assure en 1917, la surveillance des routes puis combat dans le secteur de Noyon sur l'Aisne en avril et mai et en Alsace en juin juillet.

Reconstitué en août 1918 il se bat en Picardie (mars), les Flandres (avril), sur l'Aisne (juin) et en Champagne (juillet). Le régiment entre en Lorraine le 17 novembre avec la 129ème DI: Dieuze, Bitche. Il entre en Allemagne début décembre et stationne dans le Palatinat jusqu'au 2 avril 1919.

Il rejoint ensuite son 3ème escadron (détaché à Lyon depuis le 20 août) et embarque à Marseille pour l'Algérie le 19 juillet 1919.

Le corps d'armée colonial sur la Semoy : La bataille de Rossignol (22 août 1914)

En 1914, les troupes coloniales stationnées dans la métropole, formaient un total de 12 régiments d'infanterie et 3 régiments d'Artillerie.

Cette année fut constituée, pour la première fois en campagne, un corps d'armée coloniale, dont le général LEFÈVRE, titulaire du poste en temps de paix, à Paris, prit le commandement et sera affecté au IVème armée. Ce corps fut complété par l'adjonction d'unités de cavalerie, du génie et de services pris dans la métropole ou en Afrique du Nord. Le corps colonial devait comprendre, une fois réuni sur le pied de guerre, deux divisions d'infanterie, chacune à deux brigades de deux régiments à trois bataillons de 1 000 hommes, plus une cinquième brigade indépendante comme réserve d'infanterie ; deux régiments d'artillerie divisionnaire à trois groupes de trois batteries ; un régiment d'artillerie de corps à 4 groupes de 3 batteries, un régiment de cavalerie de corps à 4 escadrons ; deux escadrons divisionnaires ; un bataillon de génie comprenant 2 compagnies divisionnaires de Sapeurs, deux compagnies de corps, une compagnie de parc et un équipage de pont ; les différents échelons de parc, les convois, les trains, les sections de munitions, le service de santé, etc.

Au total, 30 bataillons d'infanterie, 6 escadrons de cavalerie, 30 batteries de 75, 6 compagnies du génie.

Le 3ème Chasseurs d'Afrique arrivait d'Algérie où il tenait garnison à Constantine et Sétif. Il avait embarqué à Alger le 5 août sur la Savoie et la Tafna, et débarqué à Sète deux jours après. Reparti par voie de fer, le 8 août, il séjournait à Lyon du 9 au 12 pour s'y compléter en matériel. L'ordre du jour que lui adresse son chef, au début des opérations, témoigne de cet état d'esprit exceptionnellement élevé :

ORDRE

Le Corps Colonial a, pour la première fois, l'honneur de se trouver réuni en corps d'armée de campagne.
Le Général commandant le CA salue ces vielles troupes de l'infanterie et de l'artillerie coloniale. Il salue également les nouveaux venus : sapeurs du génie, déjà rencontrés sous tous les climats d'Afrique et d'Asie ; 3ème Chasseurs d'Afrique, aussi fiers que nous de se souvenir que, le même jour, ses charges d'Illy et notre défense de Bazeilles ont sauvé l'honneur.
Demain, le Corps d'armée franchira la Meuse. Souvenez-vous, Marsouins et Bigors, que vos anciens de Bazeilles, dans cette vallée de la Meuse, vous ont laissé leur exemple à suivre, leur mort à venger, la victoire à ressaisir.
Pensez enfin vieux coloniaux dont les poitrines médaillées ont affronté le feu des quatre coins du monde pour doter le pays de territoires nouveaux, que, cette fois, vous combattez pour la Patrie elle-même, son honneur, son existence et sa plus grande gloire.

Fait au QG de Dombasle en Argonne le, 14 août 1914.
Le Général de Division
Commandant le Corps d'Armée Colonial,
Signé : LEFÈVRE

ORDRE DE BATAILLE DU CORPS D'ARMÉE COLONIAL

Commandant le CAC : Général LEFÈVRE, chef d'État-major : Colonel PUYPÉROUX, commandant l'Artillerie : Général GAUTHERON, commandant la cavalerie : Colonel COSTET (3ème régiment de Chasseurs d'Afrique), commandant le Génie : Lieutenant-colonel DEHOEY, commandant le groupe des escadrons divisionnaires : Lieutenant-colonel PARISOT (adjoint, capitaine STROLH, 6ème Dragons).

2ème Division coloniale : Général LEBLOIS : 4ème brigade : Colonel BOUDONNET, 4ème RIC : Colonel GADEL, 8ème RIC : Colonel POURRAT, 6ème brigade : Général CAUDRELLIER, 22ème RIC : Colonel TÉTARD, 24ème RIC : Colonel BETHOUARD, Artillerie, 1er RACC : Colonel BARBIER, Cavalerie, 5ème escadron du 6ème Dragons : Capitaine BENOIT, Génie : compagnie 22/1 du 1er régiment : Capitaine BARBARIN.

3ème Division coloniale : Général RAFFENEL : Chef d'État-major : Commandant MOREAU, État-major : Capitaines LAURANS, SCHEIDAUER, CHEVREAU et MIGNOT, 1ère brigade : Général MONTIGNAULT, 1er : RIC : Colonel GUÉRIN, 2ème RIC : Colonel GALLOIS, 3ème brigade : Général RONDONY, 3ème RIC : Colonel LAMOLLE, 7ème RIC : Colonel MAZILLIER, Artillerie 2ème RACC : Colonel GUICHARD-MONTGUERS, Cavalerie, 6ème escadron du 6ème Dragons : Capitaine DE GOURNAY, Génie, compagnie 22/3 du 1er régiment : Capitaine TOURNOUX.

Éléments non endivisionnés : 5ème brigade : Général GOULLET, 21ème RIC : Colonel AUBE, 23ème RIC : Colonel NEPLE, Cavalerie, 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique : Colonel COSTET, Artillerie, 3ème RACC : Colonel LENFANT, Génie, compagnies 22/2, 22/4, 22/16, 22/31 du 1er régiment : Commandant BENARD ; 22/2 : Capitaine DUMONT ; 22/4 : Capitaine OSTERMANN, Parc du CAC : Colonel PEYREGNE, Échelon du PA : Commandant DEFER.

PÉRIODE DE CONCENTRATION : La IVème armée, sous le commandement du général DE LANGLE DE CARY, en seconde ligne, dans la région, Sainte-Menehould, Commercy. C'est à cette armée qu'était affecté le corps colonial, et sa zone de concentration était la région Bar le Duc, Revigny.

La IVème armée va se déplacer de la zone où elle se concentre vers celle qu'elle doit atteindre pour être en mesure de déboucher sur Neufchâteau.

Le corps colonial s'était disposé, le 9 août, face au nord, par divisions accolées, son front sur la ligne Lavoye -Ippécourt. Il va se déplacer entre Argonne et Meuse. Le 13 août, il s'échelonne de Dombasle en Argonne à Beauzée. Dures étapes sous le brûlant soleil. Le 14, les têtes arrivent sur la ligne Avocourt-Esnes. Le 15, la Meuse est atteinte de Cléry- le- Petit à Liny- devant- Dun. Le 16, le corps d'armée franchit la Meuse entre Vilosnes et Dun puis s'échelonne en une seule colonne sur la route Dun, Mouzay, Baalon. La cavalerie est portée à Chauvency-Saint-Hubert et Bièvres. La brigade d'avant-garde arrive le soir au-delà de la Chiers à Saint Walfroy et Bièvres. Le 17, les têtes sont à Signy et Thonnelle. Le lendemain 18, le corps colonial, qui avait une division en deuxième ligne, à Chauvency et Stenay, reçoit l'ordre de la faire serrer de manière à l'établir dans la zone Brouennes, Baalon, Mouzay, Stenay sur la rive droite de la Meuse.

DÉBOUCHÉ SUR LA SEMOY : Le 20 août, le général en chef autorise le général commandant la IVème armée à prendre toutes mesures utiles pour assurer le débouché de ses troupes au nord de la Semoy et dans la clairière de Florenville, en poussant des détachements sur des points choisis.

Toutefois, comme on espère prendre l'ennemi en flagrant délit de manoeuvre, il est bien recommandé de prendre les précautions les plus minutieuses pour masquer le mouvement jusqu'au moment de l'exécution. On table toujours, au GQG, sur cette hypothèse que les Allemands n'auraient dans les Ardennes, que des forces peu importantes. Leur masse centrale se déplacerait vers l'ouest et à la IVème armée, incomberait la mission de tomber par surprise dans le flanc de ces forces, d'où secret absolu des opérations et précautions pour dissimuler les marches et les rassemblements.

L'ordre n° 17 de la IVème Armée, daté du 20 août 1914, midi 30 porte que le corps colonial fera tenir Gérouville et Meix devant Virton par des détachements. La bataille imminente va comporter deux phases distinctes :

1. Placement des avants- gardes au nord de la Semoy pour assurer le passage des gros (soirée du 20, nuit du 20 au 21 août) ;
2. débouché offensif. Par conséquent, dans la nuit du 20 au 21 août, les avant- gardes du corps colonial sont en marche vers la Semoy et les gros approchent de la lisière sud de la zone boisée.

ACTIVITÉ DE LA CAVALERIE : La cavalerie du corps colonial a fait preuve durant cette période, d'une grande activité.

Dans la nuit du 16 au 17 août, le lieutenant FREYSSENGE, du 1er escadron du 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique, reconnaît sur Thonne le Thil, où se trouve la brigade de Dragons du général ROBILLOT. La liaison est établie à Margut. Le 13, deux pelotons du 3ème escadron, sous les ordres du sous-lieutenant HUMBERT, sont détachés à la 5ème brigade coloniale et prennent les premiers contacts avec l'ennemi. Parti à 5 heures avec mission de reconnaître l'axe Margny, Limes ; Gérouville, château d'Orval, le sous-lieutenant HUMBERT tombe à Herbeuval sur un peloton de cavaliers ennemis auquel il donne la chasse jusqu'à Villers devant Orval. Mais là, il est reçu à coup de fusil par des cyclistes allemands déjà aux prises avec un détachement du 21ème Chasseurs à cheval. Le sous-lieutenant HUMBERT n'insiste pas et revient à Margny, où il fait boire ses chevaux . On lui signale une reconnaissance ennemie à la ferme Hutoy. Il s'y rend en hâte.

Sur la route de Gérouville, à hauteur de la cote 300, le 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique sont salués par la fusillade des cavaliers allemands, pied à terre. Il en faut plus que cela pour les arrêter. La patrouille ennemie est dispersée au galop. Un seul homme s'échappe sur sept ou huit. Le reste est sabré. Pendant ce temps, les deux autres pelotons du 3ème escadron, sous les ordres du capitaine CHANZY, avaient opéré une reconnaissance sur Breux, Avioth et Verneuil.

Le 19 août , le colonel COSTET reçoit l'ordre d'opérer sur l'itinéraire Thonne le Thil , Herbeuval, Villers devant Orval. Le 3ème escadron reste à la ferme Verru. Les trois autres arrivant sans incidents à Villers devant Orval, franchissent la ligne des avant-postes et restent en observation jusqu'au soir. Le 3ème Chasseurs d'Afrique cantonne à Chauvency le château. Le 21 août, le régiment arrive à Thonne le Thil à 5 heures du matin. Il en repart à 15 heures, avec ordre de se porter à Jamoigne par Herbeuval, Château d'Orval et Pin, surveillant les routes venant de la direction générale Neufchâteau. Mais le régiment est obligé de s'arrêter à Valensart à 23 heures et d'y passer la nuit, bride au bras. Une reconnaissance conduite par le lieutenant DE CLERMONT TONNERRE, du 2ème escadron, s'est heurtée vers Bellefontaine, à trois pelotons de Uhlans qui se retirent vers Rossignol. La reconnaissance arrive jusqu'aux abords de ce dernier point. Les Uhlans occupent les premières maisons. Un petit combat s'engage. Au moment où le lieutenant DE CLERMONT-TONNERRE cherche à tourner le village par l'est, il est rejoint par des Dragons de l'escadron divisionnaire, qui constitue la pointe d'avant-garde. Les Chasseurs leur cèdent la place.

VEILLE D'ARMES : La 3ème brigade coloniale avait fourni les avant-postes le 20 août. Le 21, il allait cantonner à Limes et Fany. La nuit est tombée, les troupes sont arrivées tard au cantonnement, elles sont resserrées dans des villages trop étroits. Des compagnies entières n'ont même pas un abri pour se reposer. Aux avant-postes il ne peut en être question. Les habitants informent les soldats que le village a été visité par les Uhlans. L'ordre de mouvement pour la journée du 22 Août

ARMÉE DE STENAY :
Corps d'Armée Coloniale
État-major QG de Baalon,
3ème Bureau 21 août 1914, 22 h 30

ORDRE GÉNÉRAL N° 11

Pour la journée du 22 août
I – Voir bulletin n° : 2 ci-joint.
La IVème Armée entame son offensive vers le Nord, appuyée en échelons à droite par la IIIème Armée.

II – Le CA prenant l'offensive, se porte sur Neufchâteau en deux colonnes avec mission d'attaquer l'ennemi partout où il le rencontrera. Il est flanqué, à droite par le 2ème CA , marchant de Bellefontaine sur Mellier et Léglise, et à gauche par le 12ème CA, marchant d'Izel sur Chiny, Straimont et Petitvoir (3 kilomètres ouest de Neufchâteau) ;
III – Le 3èmeChasseurs d'Afrique, suivant l'itinéraire de la colonne de droite, se tiendra en arrière de l'avant-garde jusqu'à la sortie des bois à hauteur des Fosses. Il éclairera dans la direction de Neufchâteau.
IV – Le mouvement s'exécutera de la façon suivante :
Colonne de droite (3ème DIC artillerie de corps, génie de corps). Itinéraire : Saint-Vincent, Mesnil-Breuvanne, Rossignol, Les Fosses, Neufchâteau. Les mouvements de l'artillerie de corps et du génie de corps seront réglés par le commandant de la 3ème DIC. Colonne de gauche (5ème brigade et éléments qui lui sont rattachés). Itinéraire : Les Bulles, Suxy, Monplainchamps, Neufchâteau. Les gros des avant-gardes franchiront la ligne Mesnil-Breuvanne, Jamoigne à 6 heures. La 2ème DIC, suivant la 5ème brigade, passera la ligne Chauvency- Saint-Hubert Chauvency le Château à 6 heures ; elle se portera par Thonne-le –Thil, Herbeuval, ferme d'Orval et Pin sur Jamoigne, qu'elle ne devra pas dépasser sans nouveaux ordres.
V – Les TC se porteront par Baalon, Chauvency –le-Château sur Thonelle qu'ils devront atteindre dans la journée. Ils passeront à Baalon à 7 heures. Le groupe des parcs passera à Baalon à 10 heures et se dirigera sur Chauvency-le –Château, où il attendra de nouveaux ordres. L'équipage des ponts ralliera le groupe des parcs à Chauvency-le-Château.
VI –Troupes réservées à la disposition du général commandant le C.A. : artillerie et génie de corps, un régiment de la 3ème DIC.
VII – En arrivant à Jamoigne, la 2ème DIC fera garder la route Florenville , Tintigny, depuis Pin à l'ouest, jusqu'au nord de Saint-Vincent à l'est.

Le général commandant le CA,
Signé : LEFÈVRE.
Pour ampliation :Le colonel chef d'État-major,
Signé : PUYPÉROUX

À cet ordre était joint un bulletin de renseignements dont voici le libellé exact :

CAC – E-M.
3ème bureau Baalon, le 21 août 1914.
N° : 49/S

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS N° : 2

I – Renseignements sur le front de l'armée :
Le corps d'armée colonial n'a en face de lui que des patrouilles de cavalerie appartenant à la 3ème et à la 8ème divisions allemandes qui ont été battues dans les journées des 17 et 18 par notre cavalerie dans la région de Jamoigne et de Tintigny. Notre cavalerie a cantonné hier dans la région de Paliseul d'une part, dans celle d'Herbeumont d'autre part. L'ennemi semble se retrancher derrière la Lesse, face au sud.
II – Renseignements généraux :
L'armée d'Alsace a réoccupé Mulhouse, après un vif engagement au cours duquel 24 canons ont été pris.

PO Le Chef d'État-major,
Signé : PUYPÉROUX.

CÔTÉ ALLEMAND : Le CAC va trouver devant lui le VIème CA allemand. En fait c'est la 3ème DIC seule qui va subir le choc de ce CA, car la 5ème brigade se heurtera à Neufchâteau au XVIIIème CR et que la 2ème DIC est en réserve d'armée et ne pourra intervenir que tard dans la soirée sans efficacité.

Le VIème CA comprend 2 DI formant ensemble 24 bat. Inf., 8 escadrons, 24 bat. c, 4 bat. 1.1 bat. Pionniers, etc.

Pour être plus précis, indiquons que nous aurons 2 batailles. Au nord, à Rossignol, 7 bataillons français et 9 batteries contre 12 bataillons allemands et 14 batteries. Au sud, à Saint-Vincent, 5 bataillons français contre 6 bataillons allemands, 9 batteries contre 14.

Jusqu'au 20, l'armée allemande est bien orientée NE-SW. Pourquoi ? Parce que c'est le déploiement et on s'étire. Vous savez que les armées allemandes sont placées dans l'ordre de la droite à la gauche : 1, 2, 3, 4, 5, etc. Ici, nous sommes à la jonction de la IVème (Kr. Bav.) et de la Vème (Kr. Prusse). Le VIème CA est le corps de gauche de la IVème armée et le Vème le corps de droite de la Vème A. Or les corps de la Vème A. vont être amenés à changer carrément de direction vers le sud pour encercler Longwy. D'où solution de continuité entre la IVème et la Vème A, trou que ne pourra boucher la cavalerie des divisions indépendantes opérant en liaison avec elles. Le VIème CA allemand, le 21, a son QG à Thibesart, il est toujours orienté NE-SW et veut déboucher le lendemain sur Neufchâteau. Or, dans la nuit du 21 au 22, le voisin, Vème CA, général VON STRANTZ, sentant le péril sur son aile droite, dépêche à son camarade VIème CA , VON PRITZELWITZ, un officier d'État-major, pour lui demander d'infléchir ses deux DI au sud afin de combler le vide en question. En même temps, on oriente vers Neufchâteau le XVIIIème CR encore en arrière.

Le VIème CA s'engage donc dans la forêt de Rulles pour déboucher dans la vallée de la Semois. Pour pouvoir déboucher des bois de bonne heure et tomber sur l'ennemi au moment ou il se préparerait à sortir des fonds, l'ordre est donné de se mettre en marche de nuit. La 12ème DI va suivre la route Léglise- Rossignol. La 11ème DI la route Thibesart –Tintigny.

Les 23ème, 62ème, 63ème et 157ème RI allemands sont au nord de Rossignol. Le 10ème Grenadiers, le 38ème Fusiliers, les 11ème et 51ème RI sont à Marbehan, Harinsart et Ansart. Ils sont appuyés par une artillerie nombreuse et bien placée.

Or le corps colonial va se trouver en état d'infériorité marquée en face de ces adversaires, pour de multiples raisons.

1- D'abord, il n'a qu'une seule division à leur opposer. La 2ème DIC, réserve de l'armée, n'interviendra pas au cours de la journée, et la 5ème brigade, colonne de droite du CAC va se heurter, elle aussi, à un corps d'armée entier, le VIème de réserve et soutenir une lutte très dure entre Neufchâteau et Suxy.
2- Le corps d'armée placé à la droite du CAC, ou plutôt, de la seule 3ème DIC, c'est à dire le 2ème CA, ne dépassera pas Bellefontaine, car il sera, dès les premières heures du jour, engagé sur sa droite dans un combat en collaboration avec le IVème CA, corps de gauche de notre IIIème armée. Le détachement du 2ème CA qui occupe Bellefontaine se maintiendra sur ce point toute la journée mais ne pourra le dépasser. La 3ème DIC aura donc son flanc droit découvert et ne s'en apercevra que très tard.
3- Les allemands vont avoir le bénéfice de la surprise. Leur cavalerie a pu éventer notre marche en avant. Des hauteurs de la forêt, vers laquelle s'avance la 3ème DIC, on voit parfaitement ce qui se passe sur la route de Breuvanne.
4- C'est en toute tranquillité que la marche en avant de la 3ème DIC s'opérera. Les renseignements dont le CAC dispose ne permettent pas qu'il en soit autrement. D'ailleurs, l'ordre est d'avancer et de s'attaquer à l'ennemi « partout où on le rencontrera ». En général, on ne croit pas à la bataille pour la journée du 22.

LA 3ème DIVISION COLONIALE SE MET EN MARCHE VERS ROSSIGNOL : À la pointe du jour, l'avant-garde quitte Saint-Vincent. C'est le 2ème bataillon du 1er RIC qui part tout d'abord. Les hommes n'ont pas mangé depuis 24 heures à cause des déplacements continuels et le départ est si brusque qu'ils n'ont pas le temps d'avaler leur café.

Le 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique s'est arrêté à Valensart. L'ordre du CAC lui arrive à 5 heures du matin. Il n'y a pas une minute à perdre. Le régiment doit rester intercalé dans la colonne pendant la traversée de la forêt. À 6 heures, le régiment en marche par Jamoigne, Termes, dans l'ordre suivant : 2ème escadron à l'avant-garde ; 1er escadron, deux pelotons du 4ème escadron, section de mitrailleuses, train de combat, 3ème escadron. Pendant sa marche, il ne cesse d'être inquiété par les éclaireurs ennemis qui courent sur ses flancs. Les Chasseurs arrivent ainsi, avant l'infanterie, aux abords de Rossignol. Le peloton du lieutenant JAUD'HUIN y est reçu à coups de fusil. Le 2ème escadron va opérer la reconnaissance du village. Le régiment met pied à terre le long de la voie de chemin de fer. Il est 7 heures 30. Il fait une chaleur humide et le brouillard est épais. Le pont de Mesnil-Breuvanne a été dépassé sans incidents, et, à ce moment, c'est à dire vers 8 h 30, lorsque le 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique a pris sa place dans la colonne, celle-ci se déroule ainsi depuis Rossignol jusqu'à Saint-Vincent et au-delà, les unités séparées par les distances réglementaires.

Pointe d'avant-garde : Un demi escadron divisionnaire du 6ème Dragons, 8ème compagnie du 1er RIC : Capitaine FOUQUES, tête d'avant-garde, sous les ordres du lieutenant-colonel VITART, 5ème, 6ème et 7ème compagnies du 1er RIC : Commandant BERTAUX- LEVILLAIN.

Gros de l'avant-garde : Général MONTIGNAULT et la 1ère brigade, colonel GUÉRIN, commandant le 1er RIC, 3ème batterie du 1er RIC : Commandant RIVIÈRE, 1ère batterie de l'AD/3, 1ère batterie du 1er RIC : Commandant QUINET. Immédiatement derrière cette avant–garde : 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique : Colonel COSTET. Gros de la colonne : Général RAFFENEL et la 3ème DIC et son État-major, 2ème RIC : Colonel GALLOIS, lieutenant-colonel GADOFFRE, 1er bataillon : Commandant RICHARD, 2ème bataillon : Commandant WEHRLE, 3ème bataillon : Commandant REY, une compagnie du Génie de corps (Compagnie 22/2 du 1er régiment : Capitaine DUMONT), entre les 2ème et 3ème bataillons du 2ème RIC, 2ème régiment d'Artillerie coloniale : Colonel GUICHARD-MONTGUERS, huit batteries, général RONDONY, commandant la 3ème brigade, 3ème RIC : Colonel LAMOLLE, Lieutenant-colonel MORTREUIL, 1er bataillon : Commandant SAUVAGE, 2ème bataillon : Commandant CHIBAS-LASSALLE, 3ème bataillon : Commandant MAST, 3ème régiment d'Artillerie coloniale : Colonel LENFANT, Lieutenant-colonel JACQUET, 2ème groupe : Commandant AMAN, 3ème groupe : Commandant Félix PETIT, 4ème groupe : Commandant PELTIER, 7ème RIC : Colonel MAZILLIER, lieutenant- colonel DUDOUIS, 1er bataillon : Commandant SAVIGNAC, 2ème bataillon : Commandant SAVY, 3ème bataillon : Commandant BERNARD.

LA 3ème DIC EN MARCHE : Elle s'échelonne sur la route suivant les prescriptions du service en campagne. On ne peut s'étonner que d'une chose : c'est que le commandant de corps d'armée ait cru devoir réserver sa meilleure cavalerie - le 3ème Chasseurs d'Afrique - pour l'utiliser au débouché des bois, au lieu de la lancer franchement en avant. Mais, à cette objection, on peut donner plusieurs réponses :

1/ On ne croit pas à la proximité immédiate de l'ennemi.
2/ Les ordres sont formels : il faut avancer vite, or, on est en retard. Il importe donc de pousser l'infanterie et l'artillerie d'abord.
3/ Enfin, la vraie mission de la cavalerie étant l'exploration, elle est inutilisable en forêt. Mieux vaut attendre le franchissement de cette forêt, qu'on croit libre, pour lancer ensuite les chasseurs dans toutes les directions.

Par conséquent il n'y a en avant, que des Dragons, peu nombreux, deux ou trois pelotons. Ce sont des réservistes montés sur des chevaux de réquisition. Ils « collent » aux 250 Marsouins de la compagnie FOUQUES, qui avancent avec l'idée d'arriver vite au cantonnement mais qui, cependant, sentent bien, que l'ennemi ne doit pas être loin. À cinq ou six cent mètres arrivent les trois autres compagnies du bataillon BERTAUX - LEVILLAIN du 1er RIC, avec le lieutenant-colonel VITART. Pour ces deux officiers, le doute n'existe pas : l'ennemi est là. D'ailleurs sitôt passé le pont de Mesnil-Breuvannes, les uhlans se montrent de tous côtés par petits groupes. On les voit distinctement observer la marche de la colonne, disparaître, revenir.

Puis voici le gros de l'avant-garde : les deux autres bataillons du 1er RIC et 4 canons de 75. Avec eux , le général MONTIGNAULT et le colonel GUÉRIN. À l'entrée de Rossignol, ils ont dépassé les chasseurs d'Afrique, qui attendent pied à terre le moment de prendre place dans la colonne.

Deux kilomètres plus loin, le général RAFFENEL conduit le gros de la division et c'est un défilé sans fin de compagnies, de batteries, puis d'autres compagnies… Là, on est plus calme. On effectue une marche militaire. On a la sensation de la sécurité.

ENGAGEMENT DE L'AVANT-GARDE : Revenons à l'avant-garde. Vers 7 h du matin, elle pénètre dans la forêt. Elle a huit kilomètres à faire pour en déboucher. Le lieutenant-colonel VITART a reçu ordre de prendre position à la sortie des bois, face à Neufchâteau et d'attendre les unités qui le suivent.

Presque en même temps, il est averti qu'un escadron de Uhlans a pénétré dans la forêt. Il fait prendre les dispositions d'usage. La compagnie de pointe se déploie. Mais, peu d'instants après, un autre ordre parvient au lieutenant-colonel VITART, lui prescrivant de continuer tout droit sur Neufchâteau sans s'arrêter. On avance donc. Pas bien loin. La compagnie FOUQUES n'a pas fait 1 500 mètres sous bois qu'un feu violent de mousqueterie l'arrête. Tous les renseignements reçus s'accordant pour conclure que les ennemis sont au moins à une trentaine de kilomètres à l'est de Neufchâteau, il ne peut donc s'agir que de cavaliers pied à terre… Le lieutenant-colonel VITART donne l'ordre aux trois autres compagnies du bataillon BERTAUX-LEVILLAIN (compagnies LACOURRIÈRE, SIMON, IGNARD) de se déployer à droite et à gauche de la compagnie FOUQUES pour déborder cet ennemi trop audacieux. Bientôt le lieutenant-colonel a l'impression que le feu s'étend sur les flancs du bataillon engagé : ce ne sont donc pas des cavaliers mais de l'infanterie. Il rend compte dans ce sens. En réalité, c'est le 157ème RI, avant-garde de la 12ème division allemande. Mais le temps a passé. Déjà, le reste de l'avant-garde va être forcé de s'engager : le général MONTIGNAULT et le colonel GUÉRIN sont sur la ligne de feu. On ne voit rien… D'ailleurs, la fusillade crépite sous bois. Il n'y a aucune surprise, aucun flottement. Mais toute manoeuvre est impossible : l'ennemi est dissimulé dans les hautes futaies et tire à coup sûr. Les officiers, les hommes tombent. La batterie d'artillerie qui marchait avec l'avant-garde est immobilisée. L'infanterie part, la baïonnette haute.

DÉVELOPPEMENT DU COMBAT AU NORD DE ROSSIGNOL : Il est déjà plus de 9 h du matin. Le 3ème régiment des Chasseurs d'Afrique du colonel COSTET ont vu les Dragons refluer et les Marsouins se déployer à droite et à gauche de la route. Un ordre arrive, prescrivant au colonel COSTET de se porter, avec tout son monde, à l'ouest de la cote 358 pour prolonger la ligne des Tirailleurs d'infanterie. Les Chasseurs d'Afrique vont demeurer là, au combat à pied, jusqu'à 10 h 30.

Pendant ce temps, le gros de la 1ère brigade atteint Rossignol et le dépasse. Le 2ème RIC pénètre dans le bois. Le colonel GALLOIS porte ses deux premiers bataillons en avant. Le 3ème bataillon est ainsi fractionné : à 9 h 15, les 9ème et 10ème compagnies (capitaine KERHUEL et DEHAYE) sont désignées pour servir de soutien à l'artillerie divisionnaire. Les deux autres compagnies 11ème (capitaine PARIS DE BOLLARDIÈRE) et 12ème (capitaine DARDENNE) sont placées à l'est et à l'ouest de Rossignol, face à la forêt.

La batterie d'avant-garde du 2ème d'Artillerie coloniale, quelque peu bousculée, a pris position sur les deux ailes, à 600 mètres au nord de Rossignol, face à la forêt. L'ennemi ne va pas tarder à passer à l'attaque. Toute une division est là, déployée et progressant vers l'ouest. Et, on peut dire que vers 10 h du matin l'encadrement des cinq bataillons qui luttent dans la forêt est à peu près complet. L'artillerie s'en mêle et les obus commencent à tomber ferme sur les batteries divisionnaires et leurs attelages échelonnés du bosquet Pireaux aux premières maisons du village. La 9ème compagnie du 2ème RIC dégage le 1er groupe serré de près à l'ouest. Les 11ème et 12ème compagnies du même régiment, restées seules compagnies de repli, organisent tant bien que mal, la lisière nord de Rossignol avec la compagnie du Génie 22/2 (capitaine DUMONT). La carrière à l'ouest de la route de Neufchâteau, à 250 m de la lisière du couvert est solidement tenue.

Le déploiement de l'artillerie divisionnaire n'est pas encore achevé à 9 h. Les batteries se sont établies par pièces accouplées, de chaque côté de la route. L'artillerie allemande a pris position, principalement sur la cote 441. Elle va concentrer une partie de son tir sur le pont de Breuvannes. La nôtre accomplit des prodiges. La 2ème batterie (capitaine PULL), la 3ème (capitaine DUHATOIS), la 23ème (capitaine GERMAIN) sont particulièrement atteintes.

LE 3ème RIC ET LES CHASSEURS D'AFRIQUE : Sur Rossignol, attaque une division du VIème corps allemand. L'autre division de ce corps d'armée ayant trouvé la route libre, attaque la 3ème DIC sur sa droite, à l'est de la route de Breuvanne à Rossignol. La 11ème DI a, en effet, dépassé Tintigny. La 22ème brigade se dirige sur Saint-Vincent. La 21ème brigade va être aux prises à Bellefontaine avec l'avant-garde du 2ème CA.

À 9 heures, le 3ème RIC se déploie donc, face à l'est, entre Saint-Vincent et Mesnil-Breuvanne, car il est déjà sous le feu de l'artillerie allemande. Marchant en petites colonnes, il évolue, le 3ème bataillon (commandant MAST) et le 2ème bataillon (commandant CHIBAS-LASSALLE) en première ligne, le 1er bataillon (commandant SAUVAGE) en réserve, à cheval sur la route.

Le général RONDONY, commandant la 3ème brigade, qui marchait en tête de son régiment, s'est porté de sa personne vers Rossignol, dès le début de l'action et il a été prendre les ordres du général RAFFENEL. À 10 h 30, celui-ci a envoyé l'ordre au 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique de couvrir un groupe de l'artillerie divisionnaire sur la route Breuvanne-Rossignol. Le colonel COSTET redoutant un mouvement ennemi sur sa droite détache ainsi son 3ème escadron : deux pelotons (adjudant-chef BOURSIER et lieutenant HUMBERT) aux ordres du capitaine CHANZY vers Marbehan et Orsainfaing ; un peloton (sous-lieutenant D'YTURBIDE), à l'est de Breuvanne, vers Ansart ; un peloton (adjudant BIDAULT), sur Valensart, pour la liaison avec le gros du corps d'armée. Le reste du régiment traverse Rossignol, prend la route de Breuvanne, remonte avec les batteries à travers champs. Cela a demandé une heure.

À 10 h 30 également, le général RONDONY a envoyé de Rossignol, l'ordre suivant, au colonel LAMOLLE, commandant le 3ème RIC : « *Suivez comme soutien l'artillerie divisionnaire qui marche sur Rossignol* ». Les bataillons, qui faisaient face à l'est, reçoivent l'ordre de se porter face au nord. Le colonel LAMOLLE essaie de manoeuvrer sous la protection du 3ème bataillon. Seul, ce bataillon réussira à franchir la Semois. Des deux autres, le 2ème accueilli vers 11 h à la sortie du bois au nord-est de Breuvanne par des feux d'infanterie, de mitrailleuses et d'artillerie est obligé de se déplacer face au nord ouest, puis au nord ; le 1er doit se terrer à la cote 325, au nord-est de Breuvanne.

Ces mouvements se croisent avec ceux du 3ème régiment des Chasseurs d'Afrique. Après avoir accompagné l'artillerie, le colonel COSTET, ayant appris qu'une batterie allemande se trouvait en position à 2 500 mètres à l'est, veut l'attaquer en la prenant par Breuvanne. Il aborde avec ses cavaliers le pont de la Sisane, mais se trouve en butte là, à des feux de mitrailleuses partant de l'est à moins de 200 m.. Il n'en pénètre pas moins dans Breuvanne encombré. Le pont de la Semois est bombardé, la direction de Saint-Vincent impraticable. L'infanterie ennemie n'est d'ailleurs pas loin de la route… Alors le colonel COSTET décide de battre en retraite par la ferme du Mesnil vers Saint-Vincent en laissant l'escadron (capitaine CHAVERONDIER) aux lisières sud de Breuvanne.

Le 7ème RIC ET L'ARTILLERIE DE CORPS : Au sud, déjà l'ennemi occupe Tintigny. Le 7ème RIC, dernier régiment de la division dans l'ordre de marche, était à Saint-Vincent à 9 h 30. Le général LEFÈVRE, commandant le corps d'armée, l'arrêta et le 1er bataillon (commandant SÉVIGNAC) fut envoyé vers l'est. Il était à 11 h sur la croupe 385. Le 2ème bataillon (commandant SAVY) fut ensuite porté au nord-est face à Tintigny. Le régiment d'artillerie de corps, 3ème RACC, avait doublé au trot les formations d'infanterie qui l'encadraient et les reconnaissances des trois groupes s'étaient portées en avant pour préparer l'entrée en action. À la route au nord de Saint-Vincent, le colonel LENFANT rencontra le commandant de corps d'armée et son État-major. Il reçut l'ordre de faire taire une artillerie ennemie qui tirait sur le groupe. Liberté d'allure fut donnée aux trois commandants de groupes qui opérèrent isolément : les 2ème et 3ème groupes se déployèrent dans les avoines mûres , le 2ème avec ses trois batteries face au nord et à l'est, le 3ème installé aux lisières d'un bois à l'ouest de Saint-Vincent, orienté nord-est . Le 4ème groupe reste embouteillé dans le village avec les échelons. À partir de 11 h, plus d'ordres. Les batteries tirent sur les lueurs qu'elles aperçoivent. La 23ème (capitaine MINAULT) est décimée par un tir progressif bien réglé.

L'AGONIE DE ROSSIGNOL : À Rossignol, la lutte continue, ardente. À midi, le 3ème bataillon du 3ème RIC (commandant MAST) est arrivé dans le village, à la défense duquel il va concourir. Son chef y sera cinq fois blessé. À 13 h, les débris des cinq bataillons de la forêt se replient, réduits de moitié. Le colonel GALLOIS, commandant le 2ème RIC a été grièvement blessé ; le lieutenant-colonel VITART du 1er RIC, a eu le bras gauche emporté. De nombreux officiers sont tués et blessés. L'artillerie se fait détruire en détail. Le lieutenant-colonel GADOFFRE, qui a pris le commandement du 2ème RIC et le commandant WEHRLÉ s'arment d'un fusil et entraînent une centaine d'hommes contre une compagnie ennemie qui s'avance au nord-ouest du village. Ils reviennent à quinze… Le commandant REY tient ferme à l'est.

Cependant l'ennemi progresse toujours. Des groupes de Marsouins et de soldats du génie se barricadent dans l'usine Hurieaux qui fait face à la forêt. À 14 h, l'ennemi prononce une attaque terrible sur le village, de trois côtés à la fois, au nord, à l'ouest , à l'est : le cercle va se refermer. Le général MONTIGNAULT qui est sorti de Rossignol avec des débris de toutes les unités, se défend âprement entre le bosquet Pireaux et Breuvanne. Le général RONDONY tient au nord et à l'ouest. Le général RAFFENEL s'est installé au sud-est du parc du château. Le bataillon MAST, du 3ème RIC, cherche en vain à rétablir la liaison avec le reste du régiment resté de l'autre côté de la Semois. La mêlée devient terrible… Sous un soleil de plomb, tout le monde se bat avec un acharnement inouï et les marsouins, les Bigors tombent de tous côtés, dans l'effrayant cercle de feu qui les entoure. À l'ambulance Vanderstraeten- Ponthoz gisent un millier de blessés. C'est d'une horreur sans nom. Le général RONDONY, entouré d'une poignée de braves, veut les protéger. Il s'est placé au pied d'un arbre qui surplombe la route de Breuvanne, face au bâtiment de l'école communale. Deux pièces de 75 sont amenées à bras pour tenter une dernière défense. Il y a là, le commandant d'artillerie CHERIER, le lieutenant PSICHARI, le lieutenant-colonel GADOFFRE, et quelques mitrailleuses et environ 200 hommes. Le groupe est bientôt repéré. GADOFFRE et CHERIER sont blessés, PSICHARI tué. Le général RONDONY, écrasé et tourné, se porte vers Ansart. Blessé à l'avant-bras, il tombe près d'une haie. Il sera tué le lendemain par une patrouille. Le général MONTIGNAULT est fait prisonnier près de Breuvanne.

Le général RAFFENEL groupe ce qui reste de l'héroïque 1ère brigade coloniale, pendant que les artilleurs enclouent leurs canons. Ils en enclouent 32. Le général de division tente une percée vers la Semoy… On a retrouvé son corps près de Mesnil … Le commandant WEHRLÉ est tué à trente mètres de l'ambulance qu'il défendait encore avec quelques hommes. Le commandant REY réussit à grouper encore quelques hommes. Il put sauver le drapeau du 1er RIC qui portait à sa hampe la Croix de la Légion d'honneur ; un sergent prit la soie et la roula autour de sa poitrine, sous sa capote.

Le commandant garda la croix et le capitaine PARIS DE LA BOLLARDIÈRE eut la cravate. Le drapeau du 2ème RIC parvint jusqu'à Villers sur Semoy, où ceux qui le portaient, se voyant dans l'impossibilité de s'échapper, l'enterrèrent. L'emblème fut retrouvé après la guerre et rendu au régiment.

De l'artillerie rien ne subsista. Des fantassins purent s'échapper. Mais des artilleurs, aucun, pour ainsi dire, ne put franchir le cercle de fer et de feu qui entourait Rossignol. Le commandant garda la croix et le capitaine PARIS DE LA BOLLARDIÈRE eut la cravate. Le drapeau du 2ème RIC parvint jusqu'à Villers sur Semoy, où ceux qui le portaient, se voyant dans l'impossibilité de s'échapper, l'enterrèrent. L'emblème fut retrouvé après la guerre et rendu au régiment.

De l'artillerie rien ne subsista. Des fantassins purent s'échapper. Mais des artilleurs, aucun, pour ainsi dire, ne put franchir le cercle de fer et de feu qui entourait Rossignol. Le 2ème régiment d'Artillerie coloniale fut considéré comme entièrement détruit et ne fut reformé qu'en 1917. À 19 heures, l'ennemi était maître de Rossignol, et sur cette partie du champ de bataille, le feu était éteint.

LE FLANC DROIT ENFONCÉ : On se rappelle que le colonel COSTET avait laissé le 1er escadron de son régiment à Breuvanne, pied à terre, cette mince ligne de cavaliers prolongeait au sud le 3ème bataillon du 3ème RIC qui faisait face à l'est entre Rossignol et Breuvanne. Le peloton du lieutenant FREYSSENGE était à l'ouest de la route de Tintigny, face au sud-est ; les pelotons du lieutenant VACHERAND et de l'adjudant-chef MAYLIN étaient à l'est de la même route, face à l'est ; le peloton du sous-lieutenant PIERSON était demeuré à cheval à la sortie nord de Breuvanne. Les fantassins allemands étaient à peine à 200 mètres. L'escadron tint une heure et donna au reste du régiment le temps de se dégager.

Puis, le mouvement débordant s'accusant de plus en plus, le capitaine jugeant sa mission terminée, fit remonter ses chasseurs à cheval. Les pelotons se rassemblèrent à la ferme du Mesnil, mais tombèrent sous le feu de l'artillerie. Ils essayèrent d'atteindre un bois situé à quelques centaines de mètres à l'ouest de la ferme. Mais le cercle se refermait. L'escadron, un moment affolé, tourbillonna sous le feu des mitrailleuses. Quelques cavaliers essayèrent de gagner Rossignol où le 3ème escadron était enfermé. Le capitaine CHAVERONDIER et l'adjudant-chef MAYLIN restèrent seuls dans le bois avec 6 hommes. Ils se mêlèrent à des débris du 3ème RIC et se serrèrent autour du drapeau de ce régiment. Le groupe auquel ils appartenaient put se faire jour et arriver à Pin le 23 au matin.

Le 3ème escadron envoyé par le colonel COSTET vers Orsainfaing, n'avait pu atteindre ce village. Il reflua sur Rossignol, où il participa à la défense du parc du château. Il fut pris en entier, ainsi que la section de mitrailleuses du régiment qui était restée auprès de batteries du 2ème d'Artillerie colonial. Les 1er et 2ème bataillons du 3ème RIC avaient été sérieusement compromis sur les positions qu'ils avaient atteintes à midi : cote 325 et nord-est de Breuvanne. Les pertes furent terribles. À 14 heures, les bataillons étaient presque cernés. Le colonel LAMOLLE donna l'ordre de battre en retraite et les débris du 3ème RIC avec le drapeau atteignirent la route de Tintigny–Le Fresnois et put rejoindre à 21 heures, Pin. Le lieutenant-colonel MONTREUIL était tué.

DÉFENSE DE SAINT-VINCENT : Jusqu'à 14 h, le 7ème RIC avait laissé son 1er bataillon à la cote 385 (est de Saint-Vincent), et le 2ème bataillon au nord-est , couvrant le déploiement de l'artillerie de corps. Les compagnies du 3ème bataillon furent dirigées sur les ailes pour les renforcer. Les pertes sont lourdes. L'ennemi soumet nos troupes et en particulier les 5ème et 6ème compagnies, cramponnées à la cote 385 et à la ferme des Frenois, à un feu intense. Les nombreuses mitrailleuses installées aux lisières du bois, à l'est de Saint-Vincent balaient les glacis qui séparent les coloniaux du 7ème de lui. Les compagnies sont ramenées plusieurs fois à l'assaut par leurs chefs. Les 5ème et 6ème compagnies, renforcées par des éléments des 9ème et 11ème, sont réduites à une vingtaine d'hommes sous le commandement des capitaines RANC et SÉCHET. Il faut se retirer sur les lisières est et nord de Saint-Vincent. À partir de 13 h, les 2ème et 3ème groupes du 3ème d'Artillerie coloniale se sont repliés dans la direction Limes–Breux, vers la frontière Belge. Le 4ème groupe, dont le commandant faisait de vaines reconnaissances faute de renseignements sur la situation, restait toujours à Saint-Vincent. Il se mit à la disposition du colonel MAZILLIER, commandant le 7ème RIC qui se trouvait dans un chemin creux, à la route nord de Saint-Vincent, près du cimetière, d'où il dirigeait le combat de son régiment pour protéger la retraite des débris de la division. La 8ème batterie (capitaine GAUTHE) prit position sur le petit plateau à l'ouest du cimetière et ouvrit le feu sur les allemands qui débouchaient à moins de 800 m. de Boqueteaux au nord. La 7ème batterie (capitaine SIMON), en arrière et à l'est du cimetière fut gênée par des feux de mousqueterie qui provenaient justement de ce cimetière ; des allemands avaient pu y pénétrer.

Le lieutenant FERRACCI rassembla quelques servants et nettoya l'enclos à la baïonnette. La 24ème batterie et les échelons étaient toujours à Saint-Vincent. À 15 h 30, le colonel MAZILLIER estima qu'il ne fallait pas se laisser déborder et prescrivit au commandant du 4ème groupe de rejoindre son corps. La rupture du combat se fit par échelons de batterie, les échelons en queue.

Les Allemands attaquaient à 16 h, les lisières de Saint-Vincent. Jusqu'à 17 h 30, toutes ses tentatives pour déboucher des bois sont arrêtées net. L'intervalle entre les tirailleurs est de 15 m ; cela peut faire croire à l'ennemi que le village est fortement tenu. Il se laisse prendre au subterfuge et attend des renforts pour recommencer. Ce n'est que par l'encadrement de Saint-Vincent qu'il obligera les Marsouins à l'évacuer. Le soir tombait sur le champ de bataille. Bien peu de ceux qui avaient combattu à Rossignol réussirent à s'échapper. Quelques centaines à peine repassèrent la Semoy, mais la plupart étaient morts ou prisonniers.

LES PERTES : La 1ère brigade coloniale n 'existait plus en tant qu'unité constituée. Le 1er RIC avait près de 2 500 tués et blessés. Le 2ème RIC en accuse 2 850. Le 3ème RIC, 2 085. Le 7ème RIC, moins éprouvé 1 500. Le 2ème d'Artillerie coloniale est totalement détruit. Au 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique, il reste la valeur d'un escadron et demi.

Parmi les officiers, le général RAFFENEL et le général RONDONY sont tués ; le général MONTIGNAULT blessé et prisonnier ; au 1er RIC , le lieutenant-colonel VITART est blessé, trois chefs de bataillon, cinq capitaines, cinq lieutenants sont tués ; un capitaine et six lieutenants disparus, sept capitaines et treize lieutenants blessés ; soit la presque totalité des officiers du régiment ; au 2ème RIC , le colonel GALLOIS et le lieutenant-colonel GADOFFRE sont tombés ainsi que presque tous les officiers ; au 3ème RIC, le lieutenant-colonel MORTREUIL est tué et les pertes en officiers du 3ème et 7ème RIC se chiffrent par soixante (tués , blessés et prisonniers). De l'artillerie divisionnaire, un seul officier a dû revenir, le capitaine NOIR qui réussit à passer la Semoy à la nage vers 16 heures.

Et du côte allemand ?... Le contact avec le fusil et la baïonnette des Marsouins lui était dur. Ses pertes, de beaucoup plus élevées que les nôtres, ont fait dire au colonel commandant le 87ème RI allemand, alors que le soir, après la bataille, il promenait le capitaine RANC, blessé et prisonnier, sur le champ de bataille : *« Nous sommes fiers d'avoir eu à combattre les excellentes troupes coloniales françaises, mais vous nous avez fait beaucoup de mal, ainsi que vous le voyez »*.

Un officier allemand, le capitaine MUTIUS, qui a écrit un livre sur la bataille, accuse 110 officiers et plus de 3 000 hommes hors de combat. Mais il y a lieu de penser que ces chiffres sont encore au-dessous de la vérité.

En tout cas, la bataille de Rossignol peut servir de modèle à la « bataille de rencontre » et constitue certainement un des épisodes les plus meurtriers de la première partie de la guerre. Sur toute cette partie du front de combat, les corps des IIIème et IVème armées se heurtèrent partout aux Allemands. Il n'y eut pas moins de douze rencontres.

Lieutenant Louis GARROS (25 juin 1929)
Extrait de Texte publié par l'AOR de Rouen et la 3ème Région

Historique du 12 RCh

Année 1915 :

Le 6 janvier 1915, le peloton cycliste, composé d'un adjudant, trois sous-officiers, six brigadiers et trente cyclistes, arrive au dépôt et contribue au service des tranchées à partir du 9 janvier (région des Éparges, tranchée de Calonne). Le 9 février 1915, le régiment cantonne à Souilly et assure le même service jusqu'au 20 février. Le 13 février, le colonel FROTIÉE, nommé au commandement de la 1ère brigade de Chasseurs d'Afrique, quitte le régiment. Le 15 février 1915, le lieutenant-colonel DE PARTOUNEAUX, nommé au commandement du 12ème Chasseurs, prend le commandement du régiment. Le 27 février, un détachement de 250 hommes fournis par le 12ème Chasseurs, deux escadrons de réserve du 1er Chasseurs et deux escadrons de réserve du 9ème Chasseurs, placé sous le commandement du lieutenant-colonel, commandant le 12ème Chasseurs, occupe les tranchées (secteur du Bois-Haut, Éperon 340, Saint-Rémy). Le 1er mars 1915, le brigadier RATELOT et le cavalier GOIN, du 3ème escadron, sont blessés légèrement. Du 31 mars au 1er mai 1915, le régiment occupe différents villages de la Meuse, et continue à fournir le même service aux tranchées. Le 18 avril 1915, les tranchées occupées par le détachement du régiment sont soumises à un bombardement assez violent et bouleversés en partie. L'adjudant-chef DUCASSÉ et le Chasseur LEPRINCE, du PHR, sont blessés au cours du bombardement, ainsi que les cavaliers LAGUILLÉE et CHEVALLIER, du 2ème escadron.

Le 25 avril 1915, la fraction du régiment n'occupant pas les tranchées est alertée et reçoit l'ordre de se porter sur Rupt. Les allemands tentent avec des forces considérables un effort violent sur la Tranchée de Calonne. À 14 heures, ils surgissent à l'improviste à 100 mètres des mitrailleurs. Le maréchal des logis BODSON blessé est fait prisonnier, ainsi que les Chasseurs-mitrailleurs CLARENCE et BRUNET. Le maréchal des logis BODSON est cité à l'ordre de l'armée. Le brigadier BOURBIER prend le commandement des mitrailleurs, fait enlever les culasses des pièces et se replie par le ravin de Genonseveaux, vers la ferme d'Amblonville. Il est cité à l'ordre de l'armée.

Sont faits prisonniers au cours de cette journée : les cavaliers DAGNET, COSTE, FONTAINIER et SAVEAN, du 1er escadron ; le brigadier WALTHER, les cavaliers SIMÉON, PINGAULT, MEUNIER, PIEDFER, BERGIER, MAGNI, DE VELNA, du 2ème escadron. Le 26 avril 1915, les lieutenants DE MONTFORT et DE LA CONTRIE, et cinquante hommes sont dirigés vers Mouilly. Ils assurent la liaison entre le 2ème et le 6ème corps, et envoient des patrouilles dans la direction de Senon, pour signaler les infiltrations allemandes qui peuvent se produire. Vers 11 heures, un obus éclate à proximité de ce détachement, tue le sous-lieutenant DE LA CONTRIE, le brigadier DELRUE, le chasseur DELBAR et blesse, en outre, les cavaliers TRIESCH, BENGOLD et BEAUDIER. Le lieutenant DE MONTFORT est cité à l'ordre de l'armée.

À midi, une violente attaque allemande se prononce sur les ouvrages d'infanterie du carrefour de Mouilly-les-Éparges. Un détachement de cent cinquante cavaliers, placé sous le commandement du capitaine MARTIN, relève une compagnie du 25ème bataillon de Chasseur à pied. Il est soumis à un feu d'artifice intense, qui tue le maréchal des logis THIÉBAULT, le Chasseur SAUDAX et blesse les brigadiers CLOS, BLOUET, DAGON, CHARRIER, GALTIER, PASLIN, DUCORNET, ALANIC et MOINS, du 4ème escadron. Des renforts étant arrivés, les allemands sont arrêtés dans leur attaque et reperdent la plus grande partie du terrain gagné. Le 28 avril, le détachement du capitaine MARTIN rejoint le régiment. Le capitaine MARTIN, les maréchaux des logis LALLIÉ et TRIBOULET, ainsi que les cavaliers GOLERET, DELRUE, PERRARD et EYVANG sont cités à l'ordre de l'armée. Le 29 avril 1915, les cyclistes FOUILLADE et ROMENGALE sont blessés au carrefour de Mouilly. Le général HUGUET exprime, dans une lettre au colonel, toute sa satisfaction pour les services rendus par le peloton cycliste, du 25 avril au 1er mai. L'adjudant FERRAND, commandant ce peloton, et les cyclistes CARROT et BOLACK sont cités à l'ordre de l'armée. Le 30 avril 1915, le service des tranchées fourni par le régiment prend fin. Le régiment se reconstitue à Sommedieue et rejoint ensuite Chaumont-sur-Aires, où il cantonne jusqu'au 4 août 1915. Du 3 au 13 juin, le régiment fournit cent cinquante cavaliers à pied et la section de mitrailleuses pour le service des tranchées (corne Est du Malimbois). Le brigadier REINE, du 3ème escadron, et le Chasseur COTON, du même escadron, sont blessés pendant cette période. Du 5 au 21 juillet, un détachement, composé de cent soixante-dix hommes et du peloton cycliste, est employé à des travaux au bois de Le Gauffière. Le 26 juillet, à midi, quarante obus tombent dans le secteur de ce détachement. Le brigadier LAFFOND, du 4ème escadron, a la jambe gauche broyée, ce qui nécessite l'amputation immédiate. Il reçoit à l'ambulance de Génicourt la Médaille militaire et la Croix de guerre des mains du lieutenant-colonel DE PARTOUNEAUX. Les cavaliers GONOT, BONNET, DEHAIS, NICOLAS, du 4ème escadron, sont également blessés assez grièvement. Du 5 août au 1er septembre, le régiment au repos cantonne à Souilly. Le 14 août, le lieutenant-colonel DE PATOURNEAUX, nommé chef d'État-major de la RFV, quitte le régiment et en remet le commandement au chef d'escadrons LEBÉE. Le 18 août, le peloton cycliste est supprimé par ordre du général commandant en chef. Le 2 septembre, le régiment quitte Souilly pour se rendre en Champagne, où il occupe des cantonnements de l'arrière jusqu'au 24 septembre, date à laquelle il stationne au camp de La Noblette. Le 10 septembre, le colonel COCHIN, nommé au commandement du 12ème Chasseurs, prend le commandement du régiment. Du 25 au 30 septembre, le régiment prend part à la bataille de Champagne. Le 26 septembre, le colonel COCHIN est évacué sur l'hôpital de Châlons. Le lieutenant-colonel ORE prend le commandement du régiment. Du 1er octobre au 26 novembre, le régiment occupe différents villages de la Marne. Un groupement de cavalerie, comprenant le 12ème Chasseurs, les 5ème et 6ème escadrons du 3ème Hussards, est constitué sous les ordres du lieutenant-colonel commandant le 12ème Chasseurs.

Il fournit à partir du 21 novembre 1915, un détachement de trois cents hommes pour le service des tranchées. Les tranchées occupées sont situées à l'ouest de la route Souain - Somme - Py - 1 km, au sud de la ferme Navarin). Le 26 novembre 1915, le lieutenant-colonel JOANNARD, nommé au commandement du 12ème Chasseurs, rejoint le régiment et en prend le commandement.

Année 1916

Du 27 novembre 1915 au 31 mai 1916, le régiment cantonne à Saint-Étienne-au-Temple et continue à fournir en permanence un détachement aux tranchées. Le 27 novembre, le mitrailleur DESCHAMPS est blessé. Le 30 novembre, le trompette MUNSCH et le Chasseur SAUVAGET, du 2ème escadron, sont blessés. Le 25 février 1916, au cours d'un bombardement très violent, un abri-caverne s'effondre, ensevelissant et tuant le maréchal des logis GERBO, le brigadier LORMANT, les Chasseurs CUNY, ROCHE, FEUNTEUN, LANOUE, BATON, CLAUDIN, PEAN, LEGRAND et DUBOCQ, du 4ème escadron. Les Chasseurs DUTOIT et DUCORNET sont blessés. Les cavaliers TELLIER et BILLY sont blessés en se portant, avec d'autres camarades, au secours des hommes ensevelis dans l'abri. Ils sont cités à l'ordre du corps d'armée. Le 26 février, les Chasseurs GAGET, du 2ème escadron, BEAURENAULT, du 3ème escadron, sont blessés dans la tranchée. Le 1er mars, les Chasseurs PLÉ et LAGUILLEZ, du 2ème escadron, sont blessés dans la tranchée. Le 17 mars, le brigadier GENDROT et les Chasseurs PERRIN et GOMET, du 4ème escadron, sont tués dans leur abri, qu'un obus de gros calibre a fait effondrer. Le 5 mai, le groupe des 5ème et 6ème escadrons du 3ème Hussards est replacé sous les ordres du général commandant la 56ème division d'infanterie. Le 12ème Chasseurs fournit deux cents cavaliers et la section de mitrailleuses pour le service des tranchées au bois 28 et au bois Vacher. Le 8 mai, le trompette FELBER, du 3ème escadron, est tué d'un éclat d'obus dans la tranchée. Le 17 mai 1916, le lieutenant-colonel JOANNARD, allant inspecter le détachement aux tranchées, est blessé par des éclats d'obus. Le 19 mai, une attaque au gaz, accompagnée d'un violent bombardement, est faite par les allemands. Le lieutenant DE PRÉAULX, du 2ème escadron, intoxiqué, est évacué, ainsi que le brigadier HENRY, du 1er escadron, et le Chasseur LUTANIE, du 4ème escadron. Le lieutenant HOVELACQUE, du 4ème escadron, le sous-lieutenant ETCHANDY, du 3ème escadron, et l'aspirant DE CAZANOVE, du 1er escadron, légèrement intoxiqués, sont soignés au poste de secours. Les Chasseurs DOUBLART, GAILLARD et BODEUX, du 4ème escadron, sont tués au cours du bombardement. Le maréchal des logis COLOMBANI et l'infirmier LEGAY sont cités à l'ordre de l'armée et l'aspirant DE CAZANOVE à l'ordre du régiment. Le 30 mai 1916, le détachement aux tranchées rejoint le régiment à Saint-Étienne-au-Temple. Le 1er juin, le régiment quitte Saint-Étienne-au-Temple et se rend par étapes à Condé-en-Barrois et Génicourt (Meuse), où il arrive le 8 juin. Du 11 au 22 juin, un détachement de deux cent dix gradés et cavaliers, placés sous le commandement du capitaine D'ETCHEGOYEN, est mis à la disposition du commandant du dépôt de munitions de Lemmes, pour le transport des munitions et l'exécution de différents travaux. Le reste du régiment cantonne à Larzicourt. Le 23 juin, le régiment (moins un escadron détaché à Dugny pour le service de la circulation), quitte Larzicourt et se porte en trois étapes à Senoncourt (Meuse), où il arrive le 25. Il campe dans les bois au nord-est du village. Du 26 juin au 16 juillet, un escadron cantonne à Landrecourt et est chargé de la surveillance de la circulation. Pendant la même période, les deux autres escadrons et l'État-major cantonnent au quartier Bevaux, à Verdun. Ces escadrons fournissent un détachement de coureurs placé sous le commandement du capitaine D'ETCHEGOYEN et mis à la disposition des divisions d'infanterie dans le secteur Tunnel de Tavannes, Marceau, Cabaret-Rouge, Tourelle, Poudrière, près de Souville. Les pertes subies par ce détachement pendant cette période sont :

Tués : DEHEDIN et OLIVIER du 2ème escadron,
Blessés : maréchal des logis MOLLET, brigadier ROGER, cavaliers BRY, BLANCHARD, DIDIER (?), GABRIEL du 4ème escadron, RUMEAU, BARONNET, GILLE du 2ème escadron,
Disparus : maréchal des logis LAMBRE, brigadier GUILLERME, chasseurs THOMASSIN, MOINS, POTTIER, PHILBERT et VAUCLIN, du 4ème escadron.

Le capitaine D'ETCHEGOYEN, le brigadier ROGER, les chasseurs BRY, ROUDCHERS, DRICOURT, AUBRY, GABRIEL, PHILBERT, POTTIER, PAJOT et FIACRE sont cités à l'ordre de la division. Le maréchal des logis DE SEGANVILLE, détaché comme agent de liaison au 3ème groupe du 36ème d'Artillerie pendant cette période, est cité à l'ordre de la 127ème division d'Infanterie.

En dehors du service de coureurs, les unités cantonnées à Bevaux fournissent différents postes pour le contrôle de la circulation, et des corvées pour le transport des munitions. Le 28 juillet, le Chasseur MÉNARD, de garde sur la route de Verdun à Haudainville, est tué par un obus. Le 3 juillet, les cavaliers DEGREL et HANRYOT sont blessés par des éclats d'obus au cours d'un bombardement du quartier Bevaux. Le Chasseur DEGREL, amputé, reçoit la Médaille militaire. Le 8 juillet, au cours d'un bombardement du quartier Bevaux, le brigadier SURJUS et le Chasseur MESSAL, du 4ème escadron sont blessés. Le 10 juillet, à 00 h 30, nouveau bombardement du quartier Bevaux. Les Chasseurs BRETON et BEAUCHET sont blessés. Le 16 juillet, l'État-major, les 3ème et 4ème escadrons s'installent au bivouac dans un bois (1 km, nord-est de Senoncourt). Le 17 juillet, les quatre escadrons du régiment sont séparés de l'État-major et affectés : les 1er et 3ème escadrons, à la 12ème division d'Infanterie ; les 2ème et 4ème escadrons, à la 127ème division d'Infanterie.

Les 3ème et 4ème escadrons, bivouaqués à Senoncourt, quittent le bivouac à 4 heures et rejoignent leurs divisions respectives. Le 18 juillet, les 1er et 2ème escadrons, relevés dans la nuit, se réunissent à Senoncourt, qu'ils quittent à 6 heures pour rejoindre leurs divisions respectives. L'État-major, le peloton hors rang et les deux sections de mitrailleuses restent à Senoncourt jusqu'au 31 juillet. Le 1er août, l'État-major, le peloton hors rang et les deux sections de mitrailleuses quittent Senoncourt et se rendent par étapes à Ligny-en-Barrois, où ils cantonnent jusqu'au 7.

Le 7 août, ils quittent Ligny-en-Barrois et embarquent à Nançois-Tronville. Débarquement à Épernay, le 8. Cantonnement à Vincelles jusqu'au 9 août. Du 10 au 25 août, l'État-major, le peloton hors rang et les deux sections de mitrailleuses cantonnent à Cuisles.

Le 10 août, les 2ème et 4ème escadrons, mis précédemment à la disposition de la 127ème division d'Infanterie, viennent cantonner à Vandières.

Le 26 août, l'État-major, le peloton hors rang, les deux sections de mitrailleuses et les 2ème et 4ème escadrons cantonnent à Igny-le-Jard. Le 27 août, le groupe des 1er et 3ème escadrons est remis à disposition du colonel, et cantonne à Festigny.

Le 5 septembre, les 2ème et 4ème escadrons embarquent à Épernay pour rejoindre leur division. Le 7 septembre, les 1er et 3ème escadrons embarquent à Fère-en-Tardenois pour rejoindre leur division. Le 8 septembre, l'État-major, le peloton hors rang et les deux sections de mitrailleuses s'embarquent à Oeuilly, débarquent à Crèvecoeur le 9 septembre et cantonnent à Montceaux (commune de Saint-Omer-en-Chaussée), où se trouve depuis la veille le 1er escadron. Les 2ème, 3ème et 4ème escadrons sont cantonnés à Courroy. Du 11 au 17 septembre, le régiment regroupé occupe différents villages de la Somme. Le 18 septembre, le régiment est ainsi réparti : l'État-major, le peloton hors rang, les deux sections de mitrailleuses et dix pelotons à Méricourt-sur-Somme ; trois pelotons du 2ème escadron à Frise ; trois pelotons du 4ème escadron à Morcourt.

Les pelotons de Frise et de Morcourt sont employés au service de la circulation jusqu'au 25 décembre 1916.

Du 19 septembre au 25 décembre, un escadron est mis à disposition des divisions d'Infanterie en ligne. Il quitte Méricourt et se rend au ravin de Fargny (entre Méricourt et Curlu).

Du 21 septembre au 30 octobre, trois pelotons, prélevés sur les éléments cantonnés à Méricourt et placés, sous les ordres du capitaine D'ETCHEGOYEN, sont mis à la disposition des divisions d'Infanterie en ligne, où ils se trouvent employés comme coureurs. Le 1er octobre, les éléments du régiment cantonnés à Méricourt se portent au Camp 60, où ils cantonnent jusqu'au 28 octobre. Ils regagnent à cette date Méricourt-sur-Somme, où ils cantonnent jusqu'au 22 décembre. Pendant son séjour dans la Somme, les pertes subies par le régiment sont les suivantes :

Tués : Les brigadiers BERTON du 1er escadron, et RYBET, du 2ème ; les cavaliers GILIBERT du 1er escadron, PHILIPPO, JOFFROY, DEMONT du 2ème escadron, le cavalier OHO du 3ème escadron.
Blessés : le maréchal des logis RATELOT du 3ème escadron ; les brigadiers JACQUAMET du 1er escadron, et FIACRE du 4ème escadron ; les cavaliers DAVID, ALPHONSE, GREZEY, ESTRUY, SAGOURIN, GÉRIN, TROUILLÉ, DONZEAUD du 1er escadron, NAGEOTTE, TURON, PIREIRE du 2ème escadron, JURVILLIERS, BEAUFILS, MANSUY, DEWEZ, DEVREKER du 3ème escadron, BODEUX, BERTRAND (deux fois), VIARDOT, GONOT, CLERC, PARFAIT, LÉVESQUE, BRIDET du 4ème escadron.

Pendant la même période sont cités à l'ordre de l'armée les cavaliers GRELIN du 1er escadron, et BERTRAND du 4ème escadron. À l'ordre de la division : le lieutenant DE PRÉAULX ; le maréchal des logis RATELOT du 3ème escadron ; les brigadiers ABRAHAM, BERTRAND du 1er escadron et le brigadier LELORRAIN du 3ème escadron ; les cavaliers QUINCHON, TROUILLÉ du 1er escadron, DEWEZ, BEAUFILS, AUGER, OHO du 3ème escadron, VIARDOT, BODEUX, CLERC, LE GOFF et GONOT du 4ème escadron. À l'ordre de l'Artillerie divisionnaire : les brigadiers CALBA du 1er escadron et FIACRE du 4ème escadron ; les cavaliers HOUQUE, BOUZENOT, LECLÈRE et A. DAVID du 1er escadron, DIGUET et GÉRARD du 3ème escadron, PARFAIT et LÉVESQUE du 4ème escadron. À l'ordre du QG de la VIème Armée : les cavaliers DEMONT et JOFFROY du 2ème escadron, CREANGE du 4ème escadron. À l'ordre du régiment : le maréchal des logis RAGOT du 3ème escadron ; le brigadier ROYBET du 2ème escadron ; les cavaliers MANSUY du 3ème escadron et BRIDET du 4ème escadron.

Le 23 décembre 1916, l'État-major, le peloton hors rang, le 1er escadron et une partie du 3ème escadron quittent Méricourt et se portent par étapes à Fontaine-Saint-Lucien, où les autres éléments du régiment les rejoignent le 27 décembre.

PREMIER ESCADRON (1917 - 1918)

Le 22 mars 1917, le 1er escadron, sous le commandement du capitaine QUESNEL, constitue la cavalerie divisionnaire de la 12ème division d'Infanterie ; les officiers sont le lieutenant VICART et le lieutenant DE CORNY, le sous-lieutenant DE CAZANOVE et le lieutenant MIQUEL, commandant la section de mitrailleuses.

Du 26 au 31 mars, l'escadron a cantonné à Monnes (Aisne) prend part aux manoeuvres d'exercices de la division. Du 2 au 6 avril, l'escadron se porte avec la division dans la région de Villers-Hélon (sud de Soissons). Dans la nuit du 13 au 14 avril, l'escadron occupe la ferme de Monthuissard (nord-est de Braisne) pour prendre part avec la division à l'attaque du Chemin des Dames, déclenchée le 16 avril. Deux pelotons doivent faire l'avant-garde des colonnes d'Infanterie de droite et de gauche de la division pendant sa marche en avant en cas de poursuite ; les autres pelotons et la section de mitrailleuses sont à la disposition du général commandant la division. L'attaque ne réussissant pas, l'escadron n'intervient pas. Pour l'attaque du 5 mai, l'escadron est en entier en réserve au PC du général commandant la division. Il n'a pas de mission à remplir. Le 8 mai, la division est relevée et se porte dans la région de Mareuil-sur-Ourcq par petites étapes. Le 25 mai, l'escadron revient à Brenelle (sud de Vailly), à la disposition du lieutenant-colonel commandant le 12ème Chasseurs, pour assurer le nettoyage du champ de bataille. À partir du 9 juin, l'escadron se porte dans la région de Coulommiers, où il embarque en chemin de fer avec la 12ème division, le 15 juin.

Le division débarque, le 17, dans le secteur de Saint-Dié ; l'escadron va cantonner à Raon-l'Étape. L'escadron assure la police de la gare de Raon pendant quelques jours, puis prend un secteur de tranchées dans la vallée de la Plaisne. Composition du détachement : 1 officier, 2 sous- officiers, 4 brigadiers, 26 hommes, la section de mitrailleuses servie par la moitié de son effectif.

L'escadron prend part à différents coups de main où se distinguent le maréchal des logis PLANTIN, les brigadiers CALBA et VOLET, les cavaliers QUINCHON, AZOU, GREMILLET. Sont tués au cours des coups de main ou aux tranchées, le brigadier CALBA, les Chasseurs LE BARCH, ALBERTIN, BOUZENOT. Dans le courant d'août, l'escadron est remis à quatre pelotons. Le 17 décembre, la division quitte le secteur de Saint-Dié et se porte par étapes dans la région sud de Belfort, entre cette ville et Delle. L'escadron cantonne le 8 janvier 1918 à Bourogne. Il se consacre à l'instruction.

Le 12 mars, la division se porte dans la région de Noroy-le-Bourg (entre Villersexel et Vesoul) ; le 16, l'escadron cantonne à Valleroy-le-Bois et participe avec les troupes de la division à des manœuvres d'instruction.

Le 27 mars, la division embarque en chemin de fer à Vesoul et débarque le 28 dans la région sud de Montdidier. Elle est engagée dans la région nord-ouest de Montdidier et prend part aux opérations de la défense de Grivesnes. L'escadron, pour boucher un trou, est mis en entier en ligne, à pied, sur la face Est du parc du château de Grivesnes. Il supporte l'attaque ennemie le 30 à midi et laisse sur le terrain 70 % de son effectif, dont un officier et un aspirant (Lieutenant VICART, blessé et prisonnier ; l'aspirant LANGE, tué). L'escadron est cité à l'ordre de la division pour ce fait d'armes. La 12ème division est relevée le 6 avril au soir et vient en réserve dans la région de Fontaine-Bonneleau. Elle embarque en chemin de fer, le 12 avril, à Clermont (Oise) et débarque, le 14, à Rambervillers. Elle entre en secteur à Saint (Clément (sud de Lunéville), le 20 avril.

L'escadron cantonne, le 24 avril, à Vathiménil, puis à Flin, le 29 juin. La section de mitrailleuses prend position dans la deuxième ligne de Reclonville. Le reste de l'escadron assure le service de police de la gare de Culmont-Chalindrey et prépare une troisième position sur la rive ouest de la Meurthe ; les officiers font des rondes nocturnes en première ligne.

Le 15 juillet, la 12ème division est remplacée par la 61ème division d'Infanterie et vient stationner dans la région de Gerbéviller, pour embarquer en chemin de fer à Bayon le 18. Elle débarque le 20 juillet dans la région de Betz-Nanteuil-le-Haudoin. Elle traverse la région de Saint-Pierre-Aigle-Montgobert, la forêt de Villers-Cotterets-Longpont et entre en secteur au nord-est de Villers-Hélon, le 23 juillet au soir, vers Hartennes. L'escadron est tenu en réserve de division au PC du général commandant la division.

Le 27 juillet, l'escadron se porte à pied à Vierzy, où il est placé en réserve pendant le glissement de certains éléments de la division dans le Nord. Le mouvement est achevé le 29 et l'escadron rejoint ses chevaux le 30 juillet.

Le 2 août, l'ennemi ayant lâché pied pendant la nuit, deux pelotons, sous les ordres du lieutenant DE CORNY, partent en avant-garde de la division, qui se porte en avant en deux colonnes. Le reste de l'escadron est en réserve auprès du général commandant la division. Le 4 août, l'ennemi arrête au passage de la Vesle la division, qui se stabilise sur ses positions. L'escadron est mis en réserve d'abord à Serches, puis à Chacrise le 7 août, à Ambrief le 4 septembre, date où la marche en avant est reprise.

Jusqu'au 16 septembre, date de la relève de la 12ème division par la 41ème division d'Infanterie, l'escadron continue ses missions de reconnaissances et d'avant-garde, toutes les fois que la retraite de l'ennemi le permet. Les pelotons du lieutenant DE CAZANOVE et du sous- lieutenant D'ASTANIÈRES se distinguent particulièrement dans ces opérations, au cours desquelles plusieurs cavaliers de l'escadron sont tués (Les maréchaux des logis GIUDICELLI, CAUDRON, DUTEILLET DE LA MOTTE, adjudant-chef CLAPIER, grièvement blessé).

À suivre

Des recettes créées dans les armées en campagne

De tout temps durant les guerres, les combattants ont du se nourrir et cuisiner en s'accommandant de la nourriture qu'elles trouvent sur place.

La retraite de Russie en 1812 nous a légué l'une des plus mauvaises (corbeau bouilli accompagné de pommes de terre). Des centaines de grognard ont survécu grâce à ce plat. En revanche, d'autres recettes que les soldats ont ramené de leur campagne sont d'usage devenu courant en France, à ce jour. Les unes comme le méchoui durant la guerre d'Algérie, les autres sont de créations de cuisiniers militaires. Vous trouverez des plats particulièrement très connus.

- **Le veau Marengo** : Le 14 juin 1800, l'armée d'Italie commandée par Napoléon BONAPARTE se bat contre les autrichiens à Marengo. L'arrivée de la division DESAIX a rendu la bataille incertaine à une victoire. Malheureusement DESAIX est tué.

Comme dans la plupart des campagnes, l'intendance n'a pas suivi. La troupe a du se débrouiller et le cuisinier du 1er consul également. Il envoie son équipe dans la campagne avec la mission de rapporter rapidement de la nourriture digne du chef de l'armée d'Italie.

Ils reviennent avec des poules, des écrevisses, de l'huile d'olive, des tomates, des champignons, du sel, de la farine, de l'ail, du vin et du riz.

Le dîner de ce soir-là fut réduit à un plat unique pour BONAPARTE. De retour à Paris pour fêter sa victoire offre un repas dont le plat principal est la « Poule Marengo ». Apprécié par tous ses convives, il inscrit la recette dans un livre qui sera modifié de la recette initiale. Trop cher, trop rare pour les écrevisses, la poule est remplacé par du veau.

La version de la recette du livre initiale passant par le veau devient le « Veau Marengo ». Aujourd'hui, la « Poule Marengo » ou la « Veau Marengo » font parti des recettes des restaurateurs.

- **Le navarin d'agneau** : Le nom de cette recette prête à controverse. Est-elle originaire de la région dans laquelle on trouve des navets qui se dit : navaré ou navart ? Ou bien fait-elle référence à la bataille navale de Navarin (Pylos), le 20 octobre 1827 ?

La première référence est issue du dictionnaire « Le Robert » de 1866 alors que la deuxième référence est apparu en 1847.

La flotte anglo-franco-russe détruit la flotte turque et égyptienne dans le golfe de Navarin. L'année suivante, un corps d'armée commandé par le général MAISON et fort de 12 000 hommes débarque pour aider la Grèce à conquérir son indépendance. La Morée est conquise (Péloponnèse) durant cette courte campagne, l'intendance (hôpitaux et ravitaillement) a été défaillante. La nourriture principale de cette région est le mouton et les navets. Les cuisiniers ont préparés des ragoûts avec ces deux produits. Les français ont appelé ce plat à l'époque ; navarin d'agneau.

Au retour du corps expéditionnaire, les restaurateurs ont pris la recette pour servir à leurs clientèles. Aujourd'hui, le navarin s'est vu améliorer par d'autres légumes comme la pomme de terre, des haricots verts et des petits pois.

- **La mayonnaise** : En 1756, RICHELIEU assiège MAHON (prononcé mayon), capitale de l'île de Minorque.

Pour célébrer cette victoire, le cuisinier de ce fin gastronome lui sert une viande froide accompagnée d'une sauce onctueuse de couleur jaune clair. Cette sauce est devenue « mayonnaise » rappelant la victoire sur MAHON.

Source : « La voix du combattant »
UNC

Gaëtan PICON, chasseur d'Afrique

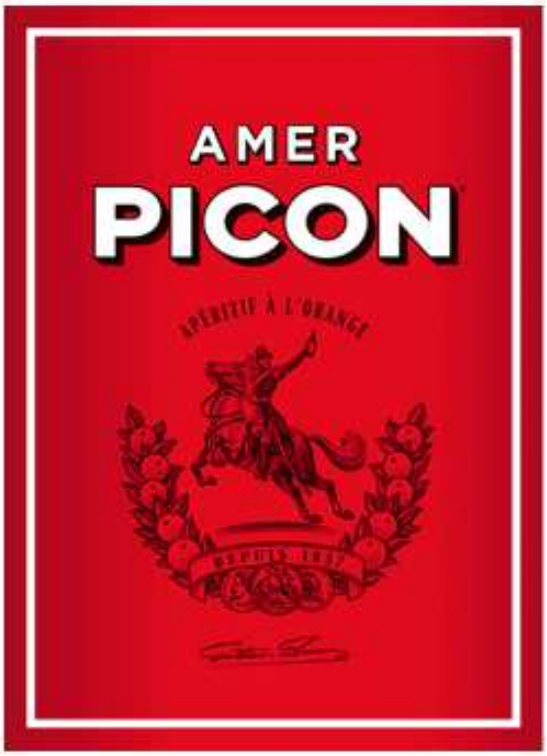

En 1837, au moment de la campagne qui se terminera par la prise de Constantine, le général VALÉE avait à son service un jeune homme nommé Gaëtan PICON … Né en 1809 aux environs de Gènes, au moment où cette ville appartenait à la France. Gaétan était un garçon d'esprit ouvert, hardi, débrouillard, ingénieux et persévérant, curieux de botanique, de chimie et attiré par les vertus médicinales des plantes.

En 1837, il contracta ce que l'on appelait la « fièvre maligne » c'est à dire le paludisme ; il essaya alors, installé dans un gourbi, de recréer une mixture que sa grand-mère avait préparée alors qu'il était plus jeune et qui l'avait sauvé de cette fièvre. Il le fit avec les seuls fruits qu'il avait sous la main : les oranges ; après quelques essais et diverses modifications, il mit au point ce qu'il appelait sa « tisane » : cela lui permit de guérir et de reprendre force et vigueur : cette tisane était élaborée à base de zestes d'oranges séchés et macérés dans une solution d'alcool puis distillés auxquels il ajoutait des racines de gentiane et du quinquina, macérés également ; il complétait ensuite avec du sirop de sucre et du caramel…

Les qualités de sa potion magique finirent par intéresser ses chefs directs qui lui demandèrent d'intensifier sa production pour les besoins de la troupe. En 1840, Gaëtan PICON, à la fin de son engagement, se fixe à Philippeville et installe une distillerie de fortune dans les sous-sols de la première maison construite dans cette ville. Et c'est sous le nom d'« Amer Africain » qu'il offrit à ses premiers clients la boisson qui allait devenir l'« Amer PICON ».

Au bout de quelques années, la petite distillerie de Philippeville ne suffisant plus aux commandes, il est parti s'établir à Alger et créa une, puis deux, puis trois distilleries.

Mais jusqu'en 1870, cette boisson n'était encore qu'une célébrité purement algérienne et il fallut, pour la faire connaître et la vulgariser, que l'armée d'Afrique, transportée et demeurée en France après la guerre de 1870, réclamât sa boisson préférée…

Les trois petites distilleries d'Alger ne pouvaient plus faire face à la demande, et il dut se résoudre à passer la mer : en 1872, en s'installant à Marseille.

Dès lors, de nombreuses succursales se créèrent, en France : Rouen, Bordeaux et en 1896, Levallois-Perret, mais aussi à l'étranger : Gênes, Barcelone, Bruxelles, Francfort, ces succursales demeurant tributaires de Marseille pour l'approvisionnement en oranges algériennes (pour donner une idée, il ne fallait pas moins de 3 millions d'oranges par an, toutes issues du même terrain, pour élaborer notre boisson… ce qui expliquait la remarquable invariabilité du produit).

Le PICON se consomme aujourd'hui mélangé la plupart du temps à de la bière, mais on peut tout aussi bien l'additionner de vin blanc, de tonic et même…de lait !

À Strasbourg, on est persuadé que le « PICON - bière », appelé AMER, est, on ne peut plus alsacien, plus au nord, français ou belges pensent que PICON est la boisson nordique par excellence …

Mais ni les uns ni les autres ne se doutent que le PICON est avant tout une boisson algérienne et plus précisément philippevilloise puisque c'est dans cette ville que cet étonnant apéritif a été créé voici plus de 170 ans !!!

En 1906, ils se pressaient, nombreux pour accéder au pavillon PICON !

Recette d'un AMER : 1/5 Picon - 4/5 bière blonde ou brune - 1 à 2 cuillères à café de sirop de citron

À consommer avec modération

Lieutenant Christian BUREAU
FCCA

Artisanat de tranchée

Cette activité artisanale populaire est apparue dès la guerre de 1870 et s'est surtout développée dans les tranchées lors de la Première Guerre mondiale, période de son apogée, puis dans les camps de prisonniers de la Seconde Guerre mondiale, pour tromper l'ennui. Elle est similaire à la tradition séculaire des marins qui confectionnent des objets gravés et sculptés en os de baleine et autres matériaux. À partir de l'hiver 1914-1915, cet artisanat va connaître un développement considérable.

Les soldats de toutes les puissances combattantes, contraints à l'inaction et à l'immobilité de la guerre de tranchées, disposaient de quantités importantes de métaux, provenant des douilles des munitions tirées sur l'ennemi. La consommation d'obus de 75 mm est démesurée : 3,75 millions sont tirés lors du seul mois de mars 1916 dans le secteur de Verdun. Fin 1916, plus de 60 millions d'obus auront été tirés.

Certains soldats étaient dans la vie civile des artisans très qualifiés – orfèvres, graveurs, dinandiers, mécaniciens de précision, etc. – ou des paysans faisant preuve d'une grande habileté manuelle dans la fabrication d'objets d'art populaire. Retrouver les gestes de leur métier d'avant la guerre leur permet de garder leur humanité.

Ces hommes fabriquent de nombreux objets de la vie courante (briquets, couteaux, bagues, boîtes à bijoux, tabatières, cannes, objets de piété, porteplumes, encriers, etc.), ou décoratifs (figurines militaires, maquettes d'avions…) à partir des matières premières trouvées sur place : laiton et cuivre provenant des projectiles (douilles de balles, douilles et têtes d'obus, shrapnels) et de l'équipement individuel (quarts, gamelles, boutons, etc.), aluminium fondu servant à la fabrication de bagues, cuir, tissus, pierre et même paille et autres végétaux.

Le bois facile à trouver et ne nécessitant qu'un outillage rudimentaire est un matériau de prédilection. Il permet la création de nombreux objets comme des plumiers, des tabatières, des boîtes à bijoux, des jouets, des cadres à photos, des bas-reliefs, etc.

Une partie de ces objets est réalisée à l'arrière des lignes de combat par des soldats blessés ou mutilés, dans des ateliers aménagés par l'autorité militaire. Des écoles de rééducation et des associations sont créées, comme *Les Blessés au travail,* qui certifient l'origine des objets vendus.

Certains objets ont aussi été réalisés après le conflit par les soldats restés sur les champs de bataille pour le travail de déminage, et par des prisonniers de guerre dans un but lucratif et furent vendus dès 1919 aux touristes visitant les anciens champs de batailles. Ainsi, des fouilles archéologiques récentes ont permis de retrouver les traces d'un dépotoir d'atelier, découvert sur la ZAC Actiparc près d'Arras. La fouille d'une portion de tranchée a mis au jour des dizaines de rebuts de tôle de laiton. Leur étude a permis de retracer une chaîne de production d'étuis de protection de boîtes d'allumettes, mais aussi de coupe-papiers et de boucles de ceinturons. Les inscriptions en allemand gravées sur certaines pièces ont permis d'identifier leurs créateurs, des prisonniers affectés à la réfection de la ligne de chemin de fer Arras-Lens en 1919.

Médaille commémorative

À l'occasion des commémorations des combats de 1917 à Berry-au-Bac et au moulin de Laffaux, l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars a édité une médaille commémorative en série limitée.

Caractéristiques : Diamètre 65 mm - Épaisseur 5 mm - Poids 290 g, livrée dans son écrin.

Avers représentant le heaume de cavalerie et le revers représentant l'insigne des chars de combat avec la mention des deux lieux de combat. Cette médaille en bronze finition argent patiné a été créée par la société Pichard-Balme.

Son prix est de : **45,00 €** (+ **7,00 €** de frais de port). Actuellement son stock est très limité.

Pour toutes commandes, veuillez adresser votre chèque à l'ordre de l'UNABCC et l'expédier à :

UNABCC - BP 80004 - 75325 PARIS Cedex 07

2018 : ABONNEMENTS

L'UNABCC édite une revue trimestrielle de 40 pages en quadrichromie, intitulée : « *Avenir & Traditions* » qui traite nos unités opérationnelles toutes subdivisions d'arme.

Tous membres directs et/ou affiliés à l'Union peut bénéficier d'un abonnement. Son coût annuel est de 20,00 € pour les 4 numéros. Pour recevoir notre revue :

* Par courrier, une seule adresse postale : **UNABCC - BP 80004 - 75325 PARIS Cedex 07**

paris@unabcc.org

* Par virement : **CRÉDIT DU NORD (Paris Cortambert)**

IBAN : **FR76 3007 6020 3915 2944 0020 057** - BIC = **NORDFRPP**

Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

Comme évoqué dans le numéro précédent, notre Amicale n'est plus en phase d'organisation de Rassemblement. Par contre, cette dernière est et reste active particulièrement grâce au nouveau challenge initié par le lieutenant-colonel AZÉMA du 9ème Chasseurs d'Afrique. En effet, en 2016, le lieutenant-colonel AZÉMA me confiait une base synthèse de l'historique du « 3 ». Depuis et après une période calme sur ce projet suite à un surplus de charges, celui-ci prend forme. Le premier travail de fond a été la correction de fautes d'orthographe, des noms des différents personnel et leurs suivis du régiment et de l'apport de nos archives (JMO, carnet de route, souvenirs, etc.) qui sont particulièrement importants.

Cette masse d'informations profite à la réalité de cet ouvrage qui devrait paraître au début du 2ème semestre 2018.

À titre personnel et au nom de l'Amicale, je le remercie mille fois non seulement de son initiative mais également pour son travail en profondeur.

In memoriam : MDL Jacques LAURENT qui nous a quittés le 17 septembre dernier.

Il a servi au 2/3 RCA du 1er novembre 1960 au novembre 1962. Après 1 mois et demi en France, il avait été envoyé en Algérie où il est resté tout le temps. Il était radio en poste à la frontière tunisienne, à El Ma el Abiod, l'escadron étant à Bekkaria.

Toutes nos condoléances à nos amis fidèles à leurs familles. Nous vous oublierons jamais.

Amicale des anciens du 8ème Chasseurs

L'Amicale s'est réunie à Olivet le 19 octobre pour son repas annuel de cohésion. Nous étions 14 présents, et nous avons eu le plaisir de revoir des anciens qui n'avaient pas pu participer depuis plusieurs années. 5 camarades s'étaient excusés de ne pouvoir être avec nous ce jour-là.

Les travaux de remise en état de notre monument aux morts, situé au quartier Valmy (12ème RC) à Olivet sont terminés et l'amicale tient à remercier particulièrement la FCCA qui a participé au financement de ces travaux bien nécessaires. Les photos témoignent de l'importance de cette remise en état, réalisée par un artisan graveur d'Orléans (trouvé par le colonel BOSCAND) qui nous avait fourni le meilleur devis un après appel d'offre auquel 4 entreprises avaient été consultées, dont celle indiquée par le Souvenir Français. Les organismes suivants ont participé au financement (en plus de l'amicale du « 8 » elle-même et de la FCCA) : la ville d'Orléans, le département du Loiret, l'association des officiers de réserve du Loiret. La ville d'Olivet n'avait pas répondu à nos sollicitations, et nous attendons encore la contribution (promise) du Souvenir Français.

Amicale des Anciens du 7ème Chasseurs

Notre amicale se réunira le 13 janvier 2018 au cours d'un repas dansant de l'après-midi, à Dainville (62) et que nous préparons la célébration du 25ème anniversaire de la dissolution du régiment (1993) qui aura lieu les 16 et 17 juin 2018, à Arras.

In memoriam : Capitaine (er) ARLOT Guy et Madeleine : nos amis sont tous les deux décédés à la maison de retraite de la rue du Filet à Arras, Guy le 5 mai à l'âge de 89 ans, Madeleine le 24 juin à l'âge de 93 ans.

Madame THOMAS Elli : notre amie est décédée le 28 mai 2017 à l'âge de 70 ans. Elli, veuve de notre camarade Michel, longtemps vice-président de l'Amicale, était elle-même vice-présidente des Dames d'Entraide des Médaillés militaires.

Adjudant-chef (er) DUBOIS Joseph : est décédé le 25 septembre 2017 à l'âge de 83 ans. Joseph a participé à la campagne d'Indochine en 1957 puis en Algérie pendant 6 ans. Il a servi 13 ans au 7ème régiment de Chasseurs à Arras puis au 12ème régiment de Chasseurs à Sedan jusqu'en 1984.

Adjudant (er) COLLE Michel : est décédé le jeudi 12 octobre à l'âge de 69 ans, Michel a servi au 3ème régiment de Hussards de Pforzheim, en Allemagne, puis au 7ème régiment de Chasseurs, il y sert de 1978 à 1988. Il était le porte-fanion de l'amicale depuis 1997.

Général (2s) LEVESQUE Jérôme : le général (non adhérent de l'Amicale) est décédé le 2 novembre dernier, à l'âge de 98 ans. Il fut un grand acteur de la résistance dans l'Orne et aussi le premier chef de corps du 7ème Chasseurs à Arras entre 1964 et 1966.

Amicale des Anciens du 9ème Chasseurs d'Afrique

Bien que cette amicale a été dissoute faute d'effectifs, celle-ci reste active grâce à son ancien président qui pérennise son histoire.

Promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Par décret du président de la République en date du 5 mai 2017 et visé par son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur ; est élevé à la dignité de grand' croix de la Légion d'honneur : Colonel LEMONNIER Michel, Jules, René de l'Arme Blindé Cavalerie.

Tous nos compliments à cet ancien chef de peloton du 2/9ème RCA Batna, Arris, Biskra.

In memoriam : HOURDESSEAUX René, anciens du 2ème escadron. Décédé à son domicile, le 6 juin 2017.

Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs d'Afrique

In memoriam : Maréchal des logis Claude LACOURT, le 10 octobre 2017.
Incorporé le 5 janvier 1961, Claude LACOURT était au 2ème escadron au Hammad Daala aux ordres du capitaine CLAVIER. Claude a écrit un livre sur la guerre d'Algérie en août 2007 publié par les Éditions Benevent.

Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs

L'Amicale a tenu sa réunion annuelle et son Assemblée générale le 14 mai 2017. Elle s'est déroulée en l'église de Douzy dont la plupart du mobilier date de la construction de l'église en 1867-1869. Les vitraux et les peintures murales monumentales sont de la 2ème moitié du 20ème siècle. L'abbé PINON, curé de la paroisse, a célébré la messe dominicale en présence des anciens et amis (es) du 12ème Chasseurs. Une cérémonie a suivi la messe. Les camarades et les personnalités sont accueillis par le président et se mettent en place pour la cérémonie.

À l'issue de la cérémonie, le chef d'escadrons Paul LEMAIRE, madame la sous-préfète Julia CAPEL DUNN, le maire monsieur Didier HERBILLON, monsieur le député Jean-Luc WARMANN, le général Bruno DE SOOS et le vice-président monsieur Michel STIRNEMANN, déposent une gerbe devant la stèle du 12.

In memoriam : Adjudant-chef Jean-Pierre RAYNAUD (secrétaire de notre amicale de 1997 à 2000), le 18 avril 2017 à l'âge de 71 ans, monsieur Jacques ROUSSEAU à l'âge de 96 ans, le 27 février 2017, brigadier-chef DUMAY, quant à lui, tenait le drapeau de l'amicale.

In memoriam

Émile PACCARD est né à Larivière (Haute-Marne) en 1930. En mai 1940, il connaît l'exode au sein d'une colonne de civils français fuyant à cheval, puis à pied et enfin en camion l'invasion allemande. Adolescent puis jeune adulte il se lance après la guerre dans des études (École normale à Troyes, faculté à Nancy) qui le conduiront à travailler à la Banque de France. Il découvre l'armée en juillet 1952 en effectuant une PMS aux Rousses. Il rejoint Saumur et la cavalerie en 1953 pour compléter sa formation. Il est à sa sortie affecté au 7ème RCA de Coblence où il sert comme aspirant puis sous-lieutenant de novembre 1953 à septembre 1954. En avril 1956, il rejoint l'Algérie et est engagé dans des opérations dans les Aurès au 7ème RCA d'abord puis au 94ème RI. Il effectuera enfin un dernier passage à Saumur en 1961.

Simultanément il entame une belle carrière au sein de la Banque de France qui le conduira aux quatre coins du pays tout comme à l'étranger et notamment en Afrique. Émile PACCARD restera toujours très attaché à l'armée, à ses valeurs, ses traditions et ses compagnons d'armes. À ce titre, il avait rejoint la FCCA dès sa création en 2011 et participait avec assiduité et beaucoup d'intérêt à toutes ses manifestations.

Mon capitaine, nous avons été heureux de vous connaître et de partager avec vous ces moments de camaraderie et d'amitié. Vous avez bien servi la France et contribué à passer le témoin de la mémoire aux jeunes générations, nous vous en remercions.

Général (2s) Daniel POSTEC
Président de la FCCA

Le lieutenant Christian BUREAU, rédacteur en chef du bulletin de la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique souhaite tous ses meilleurs vœux aux Amicales et à nos adhérents.

Santé, bonheur à vous tous, vos proches et amis malgré la période que nous vivons depuis janvier 2015.

Meilleurs vœux à l'ensemble de notre personnel de militaires d'actives et de réserves opérationnelles pour leurs actions au plus loin de notre pays comme à l'intérieur présents pour défendre notre pays contre la barbarie travestissant l'interprétation du Coran.

Respectueusement, amicalement et cordialement

Lieutenant Christian BUREAU

Musée des BLINDÉS Saumur

Exposition du 13 avril au 11 novembre 2017

CENTENAIRE

1917

Le CHOC et le FEU

Apparition des blindés sur le front occidental

Musée des Blindés
1043 route de Fontevraud 49400 Saumur
02 41 83 69 95 www.museedesblindes.fr